

SOMMAIRE

ENTOMOLOGIE

Excursion baleinière de l'ANVL du 13 au 17 août 2002 : un compte-rendu entomologique, par Philippe BRUNEAU de MIRÉ, p. 50

ORNITHOLOGIE

Actualités ornithologiques du sud Seine-et-Marnais et de ses proches environs : Hiver 1998-1999 ; Printemps 1999 ; Automne 1999, par Didier SÉNÉCAL, p. 51

MAMMALOGIE

Prospection chiroptérologique des bâtiments publics du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, par Christophe PARISOT, p. 72

BOTANIQUE

Les Bruyères de Sainte-Assise : Reconnaissance botanique, par Michel ARLUISON, p. 84

Flore des murailles de la ville de Provins : compte-rendu de la sortie du 5 juin 1999, par Christophe PARISOT, p. 92

HISTOIRE

Un entomologiste qui disséquait les mots : le Dr. Robineau-Desvoidy, par Marie-Claude CAZAURAN, p. 95



ENTOMOLOGIE

Excursion baleinière de l'ANVL du 13 au 17 août 2002 Un compte-rendu entomologique

Serait-ce une lointaine réminiscence d'un passé où les étudiants n'avaient d'autre revendication que de prolonger le boulevard Saint-Michel jusqu'à la mer ? La vallée du LOIN, abstraction faite d'un 'G' muet inutile, évoque pour moi quelque archipel oublié du Pacifique ou l'une de ces Îles Eparses inhabitées de nationalité imprécise. Aussi, bien qu'entomologiste, je ne pouvais manquer de participer en compagnie de ma femme à l'excursion de l'ANVL consacrée aux baleines, quelque peu au delà de son secteur habituel d'études. J'y étais engagé en particulier par les travaux que l'amiral BARBIER a consacré aux blattes de la marine nationale et à leurs coléoptères parasites du genre *Rhipidius*.

Malheureusement le vaisseau sur lequel nous embarquâmes semblait totalement dépourvu de cafards ou autres cancrelats, rien que des Anglais solidement vissés à leurs fauteuils de l'entrepont qu'ils étaient prêts à défendre bec et ongles. Tout au plus fut-il possible d'observer quelque temps une Piéride, inidentifiable pour moi faute d'un filet de capture approprié, tentant désespérément de suivre le bateau pour disparaître en mer vers quelque fleur improbable. Force fut donc de nous consacrer sur le pont supérieur à l'éthologie des '*whale watchers*', toujours aux aguets, prêts à se déplacer avec célérité d'un bord à l'autre au moindre signe. Il suffisait d'un simple éclat de voix pour provoquer une migration générale, stratagème simple à pratiquer avec un complice pour se procurer une bonne place au bastingage. Là, gâtés par un temps serein, nous pouvions scruter indéfiniment une mer lisse telle un miroir et pénétrer ainsi les arcanes mystérieuses de l'infini et de l'éternité.

C'est ainsi que j'ai retrouvé des sensations déjà vécues au Sahara d'un Monde sans fins et pourtant si étroit. Parfois la vue d'un souffle éphémère, voire de plusieurs à l'horizon, évoquait l'apparition d'une flore fugace, d'un mirage sauveur pour un itinérant égaré. Brève réalité qui s'évanouit telle un rêve et en laisse espérer d'autres. Cette vision reste pour moi la plus forte du voyage : une mer glauque et sans rides, presque lisse, pétrifiée, éternelle, une lumière magique et ici où là ce souffle de vie qui anime l'horizon et vient nous rassurer. Pour peu on aimerait pouvoir s'étendre au creux d'une vague et mieux goûter cette sérénité.

Il y avait aussi les escales, courtes certes mais bien remplies, où nous avons appris qu'il pouvait faire plus chaud en Angleterre qu'en Espagne.. Avec cette minute d'émotion causée par l'une des nôtres, disparue sans autres traces dans les abîmes de Bilbao. Ses courageux sauveteurs revenus bredouilles et essoufflés m'ont un moment rappelé des épisodes à la Phileas Fogg d'un improbable consul de France rapatriant à ses frais la brebis égarée, mais plus prosaïquement ramenée au bercail par un taxi. Et pour finir cette arrivée triomphale à Portsmouth qui nous accueillait toutes voiles dehors !

Grâce soit rendue aux organisateurs qui se sont dépensés sans compter et nous ont permis de vivre ces minutes inoubliables. Je garde en mémoire l'image de la haute stature d'un chef entouré d'une cour de fidèles, inlassable, et commentant chaque vague depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Celle aussi de son compère, tout aussi infatigable et attentif aux désirs de tous. Ils ont su nous enrichir et avec une infinie patience se sont efforcés de nous rendre ce voyage si attrayant qu'il ne peut qu'en faire espérer d'autres.

Philippe BRUNEAU de MIRÉ

ORNITHOLOGIE

ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET- MARNAIS ET DE SES PROCHEs ENVIRONS Hiver 1998-1999

Période du 1er décembre 1998 au 28 février 1999

Compilation et rédaction : Didier Sénécal¹

Observateurs : Bernard Bougeard (BB), Jacques Comolet-Tirman (JCT), Jean-Pierre Delapré (JPD), André Marchand (AM), Christophe Parisot (CP), Franck Parisot (FP), Jean-Philippe Siblet (JPS), Laurent Spanneut (LS).

INTRODUCTION

Contrairement à l'hiver 1997-1998, celui-ci se caractérise par la relative douceur des températures. Ainsi s'explique la rareté, voire l'absence de certains anatidés et plus généralement des espèces qui hivernent dans le Nord de l'Europe, à l'exception notable des Harles piettes. A noter, la confirmation de l'hivernage régulier de la Grande aigrette dans notre région.

LISTE SYSTEMATIQUE

PLONGEON IMBRIN (*Gavia immer*) : l'oiseau présent en novembre est encore noté les 1^{er} et 3 décembre à Cannes-Ecluse (CP).

GRÈBE CASTAGNEUX (*Tachybaptus ruficollis*) : 58 oiseaux sont recensés à la mi-janvier.

GRÈBE HUPPÉ (*Podiceps cristatus*) : 595 oiseaux sont recensés à la mi-janvier.

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*) : Les comptages de la mi-janvier donnent un total de 1493 oiseaux, avec un maximum de 354 en plaine de Sorques.

GRANDE AIGRETTE (*Egretta alba*) : trois oiseaux sont observés cet hiver : deux le 19 décembre en plaine de Sorques (CP) et un le 16 janvier à Nogent-sur-Seine-10 (CP), confirmation d'un hivernage qui devient régulier.

HÉRON CENDRÉ (*Ardea cinerea*) : 93 individus sont recensés à la mi-janvier.

CYGNE TUBERCULÉ (*Cygnus olor*) : 240 oiseaux sont recensés à la mi-janvier.

CYGNE SAUVAGE (*Cygnus cygnus*) : un immature est observé le 8 janvier à Balloy (JPS), ce qui constitue la septième mention régionale.

OIE CENDRÉE (*Anser anser*) : un individu à la mi-janvier en plaine de Sorques, 2 le 13 février à Grisy, 10 le 22 février à Pont-sur-Seine-10.

OIE INDÉTERMINÉE (*Anser sp.*) : un vol de 30 le 16 février à Larchant (AM).

¹ 15, rue du Docteur Roux 75015 PARIS

TADORNE CASARCA (*Tadorna ferruginea*) : une femelle les 3 janvier et 5 février en plaine de Sorques (CP, JPS), probablement échappée de captivité.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*) : l'espèce fréquente assez régulièrement la réserve de Marolles entre le 30 novembre et le 22 février, avec un maximum de 14 oiseaux le 6 décembre. On note par ailleurs 6 individus le 13 décembre à Barbey et un oiseau isolé le 1^{er} janvier à Cannes-Ecluse.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*) : la réserve de Marolles est le seul site fréquenté régulièrement pendant les trois mois d'hiver, avec des maxima de 9 oiseaux le 6 décembre, 5 à la mi-janvier et 13 le 20 février. On compte par ailleurs une vingtaine d'oiseaux en décembre (dont 12 le 6 à Nogent/La Prée-10), 34 lors des comptages de la mi-janvier, et une quinzaine le 6 février (dont 11 à Balloy).

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*) : les données sont très rares pour cette espèce, puisque cinq localités seulement sont mentionnées, et que les effectifs s'élèvent à 12 individus en décembre et à 17 lors des comptages de la mi-janvier (dont 8 sur l'étang de Villefermoy, site d'hivernage habituel).

CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*) : 2312 individus sont recensés à la mi-janvier.

CANARD PILET (*Anas acuta*) : l'espèce est présente en début et en fin de période : 1 ou 2 oiseaux du 1^{er} au 7 décembre à Marolles, 2 le 28 février à Grisy-sur-Seine.

CANARD SOUCHET (*Anas clypeata*) : les effectifs sont extrêmement réduits : 6 oiseaux le 6 décembre à Marolles, trois seulement pour l'ensemble de notre secteur d'études à la mi-janvier, puis 4 le 24 février à Marolles.

NETTE ROUSSE (*Netta rufina*) : l'espèce est présente durant tout l'hiver, ce qui explique peut-être le premier cas de reproduction observé au printemps suivant. On note une femelle le 20 décembre à Cannes-Ecluse, 3 mâles et 5 femelles le 30 décembre à Barbey (CP), un individu le 3 janvier à Vimpeles, 2 mâles le 16 janvier à Noyen-sur-Seine, une femelle le 6 février à Balloy et un mâle le 21 février à Balloy/Rozelle.

FULIGULE MILOUIN (*Aythya ferina*) : 1466 oiseaux sont recensés à la mi-janvier (maxima 227 à Barbey, 330 à Saint-Sauveur-les-Bray, 180 à Grisy-sur-Seine).

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*) : 880 oiseaux sont recensés à la mi-janvier (maximum 232 à Barbey).

GARROT À ŒIL D'OR (*Bucephala clangula*) : le site de Cannes-Ecluse est fréquenté pendant presque tout l'hiver : 1 le 3 décembre, 3 le 6, 1 le 29, 9 le 1^{er} janvier, 2 les 8 et 9, 3 le 31, 2 le 6 février, 11 le 14. On relève par ailleurs 4 individus le 4 janvier et 2 le 21 février à Barbey, ainsi qu'un total de 9 oiseaux, dont 5 à Barbey, lors des comptages de la mi-janvier.

HARLE PIETTE (*Mergellus albellus*) : on note 5 individus le 29 décembre, 15 le 30, 16 le 31 et le 1^{er} janvier à Marolles, où l'espèce stationne jusqu'au 20 février (12 oiseaux). Seulement trois données sur d'autres sites : un le 6 février à Galetas, 6 le 13 à Barbey, 4 le 28 à Grisy. Enfin, un total de 20 oiseaux est recensé lors des comptages de la mi-janvier.

HARLE BIÈVRE (*Mergus merganser*) : un oiseau est signalé lors des comptages de la mi-janvier.

HARLE HUPPÉ (*Mergus serrator*) : une femelle le 16 janvier à Misy-sur-Yonne (JPS, LS).

MILAN ROYAL (*Milvus milvus*) : un migrateur le 25 février à Noisy-sur-École (AM).

BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*) : deux données pour cette espèce très rare en hiver : une femelle le 6 décembre à Périgny-10 (CP), une femelle le 22 février à La Villeneuve-au-Châtelot-10 (FP).

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*) : 6 oiseaux seulement, contre 54 pour l'hiver 96-97 et 22 pour l'hiver 97-98. On relève un mâle le 29 décembre à Barbey, un mâle et une femelle le 6 février à Bazoches, une femelle le 14 février à La Brosse-Montceaux, 2 femelles le 22 février à Pont-sur-Seine-10. La douceur des températures, qui a permis à de nombreux hivernants de rester dans le Nord de l'Europe, explique sans doute en partie cet effondrement du nombre de données.

AUTOUR DES PALOMBES : un individu le 25 janvier au Rocher aux Voleurs (forêt des Trois-Pignons) (CP), un mâle le 5 février à Avigny (JPS), une femelle le 13 février à Sergines-89 (BB).

ÉPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*) : aucune donnée en décembre, quatre en janvier, une seule en février.

FAUCON ÉMERILLON (*Falco columbarius*) : un mâle le 6 février à La Tombe (BB).

FAISAN VÉNÉRÉ (*Syrnaticus reevesii*) : un mâle le 7 février à la Malmontagne (forêt de Fontainebleau) (JPS), secteur classique.

RÂLE D'EAU (*Rallus aquaticus*) : un seul oiseau est mentionné le 30 janvier à Hermé (CP).

FOULQUE MACROULE (*Fulica atra*) : 5456 individus sont recensés à la mi-janvier.

GRUE CENDRÉE (*Grus grus*) : un oiseau en vol NE le 20 février à Balloy.

PLUVIER DORÉ (*Pluvialis apricaria*) : trois données seulement : 33 le 13 janvier à La Tombe, 118 le 17 janvier aux Montils, 250 le 6 février à Chéroy-89.

VANNEAU HUPPÉ (*Vanellus vanellus*) : 2000 oiseaux sont présents jusqu'à fin janvier à Marolles. À noter l'observation d'un individu schizochrome le 28 février à Varennes : brun délavé, croissant blanc avant la pointe de l'aile, dos gris argenté, poitrine grise (LS).

BÉCASSINE SOURDE (*Lymnocyptes minimus*) : au moins 9 oiseaux le 17 janvier et 3 le 23 janvier à Réau/Le Plessis-Picard (JPD, JPS).

BÉCASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*) : en dehors du site classique de Réau/Le Plessis-Picard, où trois oiseaux sont présents le 17 janvier, on ne note qu'un individu isolé le 3 janvier à Épisy.

COURLIS CENDRÉ (*Numenius arquata*) : un oiseau est observé le 10 janvier à Chanfroy (JPS).

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE (*Larus melanocephalus*) : un oiseau de premier hiver les 8 et 16 janvier à Marolles (JPS, LS).

MOUETTE RIEUSE (*Larus ridibundus*) : un pré-dortoir de 2000 individus s'installe à Marolles dans la seconde quinzaine de février (LS).

GOÉLAND CENDRÉ (*Larus canus*) : deux données seulement pour tout l'hiver, dans la réserve de Marolles : un individu en janvier et une plumée d'adulte le 29 janvier.

CHOUETTE EFFRAIE (*Tyto alba*) : un individu le 23 février au Puisetlet (LS).

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE (*Alcedo atthis*) : cinq individus sont recensés à la mi-janvier : un à Vernou, deux à la Grande-Paroisse, un à Éverly, un à Moret (JPS).

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*) : trois chanteurs le 21 février à Chanfroy.

ALOUETTE DES CHAMPS (*Alauda arvensis*) : 150 le 5 février à Avigny.

PIPIT FARLOUSE (*Anthus pratensis*) : quelques petites bandes sont observées : 17 oiseaux le 8 janvier, 27 le 17 janvier et 18 le 20 février à Marolles ; 30 le 16 janvier à Everly; 30 le 5 février à Avigny.

PIPIT SPIONCELLE (*Anthus spinoletta*) : un ou deux individus les 1^{er} et 17 janvier à Marolles, une bande de 20 le 5 février à Avigny.

BERGERONNETTE GRISE (*Motacilla alba*) : 4 individus le 13 décembre à Montereau, un le même jour à Varennes, un le 10 janvier à Marolles, un le 18 janvier à Fontainebleau. Deux bandes de migratrices précoces sont observées en fin d'hiver : 20 le 5 février à Avigny et 18 le 28 février à Montereau.

ROUGEQUEUE NOIR (*Phoenicurus ochruros*) : une femelle le 13 février à Montereau (LS).

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*) : très peu abondante cet hiver : 10 individus le 17 janvier aux Montils, 80 le 14 février à Villemaréchal, quelques-uns le 22 février au Petit-Peugny.

GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*) : comme pour la litorne, aucune troupe notable n'est observée : 20 le 16 janvier à la Grande Bosse (Bazoches), 10 le 7 février à la Malmontagne/forêt de Fontainebleau.

POUILLOT VÉLOCE (*Phylloscopus collybita*) : un hivernant à Marolles, noté les 1^{er} et 29 janvier.

MOINEAU FRIQUET (*Passer montanus*) : une seule donnée : l'espèce est signalée le 22 février à Pont-sur-Seine-10 (FP).

BRUANT ZIZI (*Emberiza cirlus*) : un chanteur le 1^{er} février à Écuellen (JPS), nicheur local.



Bécassine sourde (dessin Alban Larousse)

ORNITHOLOGIE

ACTUALITÉS ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET- MARNAIS ET DE SES PROCHEs ENVIRONS PRINTEMPS 1999

Période du 1er mars au 30 juin 1999

Compilation et rédaction : Didier Sénécal²

Observateurs : Bernard Bougeard (BB), Olivier Claessens (OC), Jacques Comolet-Tirman (JCT), Jean-Pierre Delapré (JPD), André Marchand (AM), Benoît Paepegaey (BP), Christophe Parisot (CP), Franck Parisot (FP), Jean Schneider (JS), Didier Sénécal (DS), Jean-Philippe Sibley (JPS), Laurent Spanneut (LS).

INTRODUCTION

L'événement le plus remarquable de ce printemps est la nidification de la Nette rousse. Notons également la première observation seine-et-marnaise (et deuxième pour l'Île-de-France) du Héron crabier. Les Ardéidés sont d'ailleurs bien représentés, avec des espèces peu communes telles que le Butor étoilé, le Blongios nain, le Héron garde-bœufs, la Grande Aigrette et le Héron pourpré. Par ailleurs, un couple d'Aigles bottés a été observé à plusieurs reprises en plaine de Chanfroy, mais rien ne permet de penser qu'il ait pu nicher. La présence prolongée de ces deux oiseaux est à mettre en rapport avec la croissance récente de la population de la forêt d'Orléans, qui compte désormais entre vingt et vingt-cinq couples. Malheureusement, cette espèce sensible aux dérangements aura beaucoup de mal à se reproduire dans un massif forestier aussi fréquenté que celui de Fontainebleau. Notables également sont les rassemblements tout à fait exceptionnels de Canard pilets au mois de mars, profitant des inondations printanières lors de leur transit migratoire.

LISTE SYSTÉMATIQUE

GRÈBE CASTAGNEUX (*Tachybaptus ruficollis*): le seul regroupement signalé concerne une vingtaine d'individus les 6 et 17 avril à Réau/Le Plessis-Picard.

GRÈBE A COU NOIR (*Podiceps nigricollis*): on note 4 individus le 20 mars à La Grande-Paroisse (LS), 3 le 18 avril à Bazoches (JPS), 12 le 19 avril à Varennes (LS), 1 le 20 avril à La Chapelotte-89 (BP), 2 le 23 mai à Marolles (LS).

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*): le seul regroupement important concerne 96 individus à la mi-mars à Marolles.

² 15, rue du Docteur Roux, 75015 PARIS

BUTOR ETOILÉ (*Botaurus stellaris*) : deux cadavres sont découverts le 27 mars à Marolles, sans que leur mort puisse être expliquée (JPS, LS).

BLONGIOS NAIN (*Ixobrychus minutus*) : une femelle le 1^{er} mai à Marolles (LS).

HÉRON CRABIER (*Ardeola ralloides*) : un individu est observé le 30 mai dans la réserve de Marolles, offrant la 1^{ère} mention seine-et-marnaise (FP *et al.*). Il est revu à plusieurs reprises jusqu'au 2 juin (Siblet, 1999).

HÉRON GARDE-BŒUFS (*Bubulcus ibis*) : un individu en plumage nuptial le 16 avril à La Chapelotte-89 (LS). 2^{nde} donnée pour notre secteur.

GRANDE AIGRETTE (*Egretta alba*) : un oiseau le 3 avril à Courceroy-10 (JPS).

HÉRON CENDRÉ (*Ardea cinerea*) : 10 nids sont recensés le 18 avril dans la héronnière de Grisy/ferme d'Isle (JPS).

HÉRON POURPRÉ (*Ardea purpurea*) : un le 22 avril à Marolles (JPS).

CIGOGNE BLANCHE (*Ciconia ciconia*) : À Saint-Aubin-10, deux oiseaux sont présents sur le nid dès le 28 mars (CP). La couvaison est observée en avril-mai. À Pont-sur-Seine-10, où 3 individus sont notés le 29 mars (FP), un oiseau couve encore le 23 mai.

CYGNE TUBERCULÉ (*Cygnus olor*) : le rassemblement le plus important concerne 43 individus le 24 juin à Bazoches-les-Bray.

OIE CENDRÉE (*Anser anser*) : 3 oiseaux les 6 et 7 mars à Grand-Peugny, 4 le 13 mars à Marolles.

BERNACHE DU CANADA (*Branta canadensis*) : un couple est observé avec 6 juvéniles (et 7 adultes) le 15 juin à Épisy confirmant ainsi l'installation durable de l'espèce dans la vallée du Loing.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*) : on note une femelle le 28 avril à Balloy et un individu le 1^{er} mai à Varennes (LS). Mais la donnée la plus remarquable est celle d'un couple accompagné de 10 juvéniles le 12 juin à Nangis (JPS) : il s'agit du deuxième cas de reproduction réussie dans notre secteur d'études, le premier cas ayant eu lieu l'an dernier sur le même site.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*) : une soixantaine d'oiseaux en mars (dont 36 le 29 à Pont-sur-Seine-10), une quarantaine en avril. Le dernier est noté le 28 avril à Marolles.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*) : 35 oiseaux en mars, avec un maximum de 23 le 6 à Bazoches; 3 oiseaux au début du mois d'avril, puis 4 le 2 juin à Marolles-Préaux.

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*) : environ 75 oiseaux en mars et une quinzaine en avril.

CANARD PILET (*Anas acuta*) : des rassemblements d'une ampleur exceptionnelle sont notés au début du printemps. Le premier site concerné est celui de Grisy : 51 individus le 6 mars, 295 le 14, 150 le 28, 61 le 4 avril, 6 le 11 (CP, FP, JPS). Par ailleurs, plus de 500 individus sont observés le 4 avril à Pont-sur-Seine-10 (CP).

SARCELLE D'ÉTÉ (*Anas querquedula*) : 20 oiseaux en mars, 11 en avril, 2 en mai, 3 en juin.

CANARD SOUCHET (*Anas clypeata*) : on recense 10 individus dans les deux premières décades de mars, et plus de 220 dans la troisième décade (21 le 20 mars sur l'étang de Galetas-89, 19 le 23 à Neuville, 40 le 28 à Grisy, 47 le 29 à Pont-sur-Seine-10). Les effectifs augmentent encore durant la première décade d'avril : plus de 250 oiseaux, dont environ 150 le 4 à Pont-sur-Seine-10 et 35 le

lendemain à Grisy. On compte ensuite une quarantaine d'individus dans la deuxième décade d'avril, une trentaine dans troisième décade, quelques oiseaux en mai et un mâle jusqu'au 26 juin à Varennes.

NETTE ROUSSE (*Netta rufina*) : un mâle est présent les 6, 7 et 14 mars à Grisy. Mais l'événement du printemps est l'observation d'une femelle accompagnée de 6 poussins âgés de 4 ou 5 jours le 26 juin sur le plan d'eau des Préaux, à Marolles (JPS). Il s'agit du premier cas de reproduction connu en Île-de-France (Siblet, 2000).

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*) : Les premières éclosions se produisent dans les derniers jours du mois de mai à Varennes-sur-Seine (JPS). Le bilan de la nidification sera présenté dans la synthèse d'automne.

FULIGULE HYBRIDE (*A. ferina* x *A. fuligula*) : un mâle les 19 et 20 avril à La Chapelotte-89 (BP).

GARROT À ŒIL D'OR (*Bucephala clangula*) : 2 oiseaux le 6 mars à Bazoches, un le même jour à Barbey, 2 le 7 mars à Grisy, un les 14 mars et 2 avril à Bazoches, un le 4 avril à Marolles/Préaux.

HARLE PIETTE (*Mergellus albellus*) : 3 individus le 7 mars et 2 le 14 à Marolles ; 7 individus les 6 et 7 mars, un le 14 mars, un le 23 à Grisy.

BONDRÉE APIVORE (*Pernis apivorus*) : seulement quatre données en mai et trois en juin.

MILAN NOIR (*Milvus migrans*) : premier le 24 mars à Marolles (FP). 4 autres oiseaux sont signalés en mars (3 le 28 à Saint-Aubin-10), puis 17 en avril, 6 en mai et 6 en juin.

MILAN ROYAL (*Milvus milvus*) : un le 25 mars à La Grande-Paroisse, un le 31 mars à Marolles, un le 3 avril à Saint-Aubin-10, un le 11 avril à la Grande-Paroisse, un le même jour à Varennes et un le 13 mai à Vinneuf-89.

BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*) : les deux premiers sont observés à Marolles : une femelle le 27 mars, un mâle le 28. On note ensuite 9 individus entre le 1^{er} et le 5 avril, 2 autour du 20 avril et 3 en mai.

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*) : 6 individus en mars, 6 en avril, 5 en juin.

BUSARD CENDRÉ (*Circus pygargus*) : aucune donnée n'a curieusement été transmise.

ÉPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*) : 10 individus en mars, 25 en avril (6 le 5 à Tréchy), 4 en mai, 1 en juin.

AIGLE BOTTÉ (*Hieraaetus pennatus*) : un individu de phase sombre est noté le 28 mars au Gros Fouteau (forêt de Fontainebleau) (Hindermeyer). Mais les données les plus intéressantes concernent le séjour prolongé d'un couple (un individu de forme claire et un sombre) autour de la plaine de Chanfroy, où une série d'observations a lieu entre le 3 juin et le 11 août (AM, JCT, JPS, LS).

BALBUZARD PÊCHEUR (*Pandion haliaetus*) : la migration se déroule aux dates habituelles : un le 20 mars et un le 4 avril sur l'étang de Galetas-89, 3 en migration active le 5 avril à Tréchy, un le 5 avril à Pont-sur-Seine-10, un le 12 avril à La Chapelotte-89.

FAUCON HOBÉREAU (*Falco subbuteo*) : premier le 4 avril à Galetas-89. On note ensuite un oiseau le 22 avril à Barbey, un le même jour à Marolles, trois le 9 mai au Rocher d'Avon (forêt de Fontainebleau) (JCT), un le 5 juin à Chanfroy, un le 10 juin à la Gorge aux Néfliers (forêt de Fontainebleau), un le 26 juin à Bazoches-les-Bray.

FAISAN VÉNÉRÉ (*Syrnaticus reevesii*) : un mâle le 17 juin au rocher de Milly.

CAILLE DES BLÉS (*Coturnix coturnix*) : un chanteur les 13 et 15 mai à Bazoches, un le 15 mai à Pont-sur-Seine-10.

RÂLE D'EAU (*Rallus aquaticus*) : un seul individu est signalé en mars-avril à Réau/Le Plessis-Picard.

RÂLE DES GENETS (*Crex crex*) : un chanteur les 15, 23, 25 et 30 mai à Pont-sur-Seine-10 (CP, JPS); un les 12 et 17 juin à La Villeneuve-au-Châtelot-10 (CP).

GRUE CENDRÉE (*Grus grus*) : belle série d'observation, les dernières étant assez tardives : 30 le 2 mars au-dessus du Larris qui Parle et 50 le 9 à Franchard (forêt de Fontainebleau), 48 le 12 au-dessus de la parcelle 568 (forêt de Fontainebleau), 1 le 14 à Grisy, 1 le 24 à Grand-Peugny, 30 le 24 à Villiers-en-Bière, 50 le 5 avril à Pont-sur-Seine-10, 5 le 17 à Fontainebleau et 1 le 18 à Marolles.

AVOCETTE ÉLÉGANTE (*Recurvirostra avosetta*) : 3 individus le 10 avril à Bazoches (LS), un le 1^{er} mai à Marolles (FP), 3 le 13 mai à La Chapelotte-89 (JPS, LS).

OEDICNÈME CRIARD (*Burhinus oediconemus*) : un individu les 22 avril et 15 mai à Avigny.

PETIT GRAVELOT (*Charadrius dubius*) : les deux premiers sont notés le 14 mars à Marolles et à la Grande-Paroisse. L'espèce niche à Varennes (5 couples), Marolles/réserve (1 couple), Marolles/Bosse-Boutiller (2 couples), Marolles/Préaux (1 couple), Balloy (1 couple), Egligny, (1 couple), Saint-Sauveur-lès-Bray (1 couple), Épisy (1 couple) et en plaine de Sorques (1 couple).

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*) : aucune mention en mars ni en avril. On note 2 individus le 1^{er} mai à Bazoches, 3 le 13 mai à Varennes, 2 le même jour à Bazoches, 10 le 14 mai à Marolles/Préaux, 1 les 2 et 5 juin à Varennes.

PLUVIER DORÉ (*Pluvialis apricaria*) : 10 individus le 20 mars à Courceroy-10, 50 le 10 avril à Pont-sur-Seine-10.

PLUVIER ARGENTÉ (*Pluvialis squatarola*) : toutes les données sont du mois de mai : un le 9 à Bazoches, un le 13 à La Chapelotte-89, un les 14 et 15 à Marolles/Préaux, 3 le 15 à Bazoches.

VANNEAU HUPPÉ (*Vanellus vanellus*) : 47 couples environ sont recensés dans notre secteur d'études (JPS) : une vingtaine de couples à Avigny, 10 couples à Grisy, un à Balloy, 4 à Varennes, un à Marolles/réserve, 4 à Marolles/Préaux, un à Egligny, un à Saint-Sauveur-lès-Bray, 5 à La Chapelotte-89.

BÉCASSEAU SANDERLING (*Calidris alba*) : un individu le 22 avril à Marolles (LS).

BÉCASSEAU MINUTE (*Calidris minuta*) : 3 individus le 2 juin à Varennes-sur-Seine (LS).

BÉCASSEAU VARIABLE (*Calidris alpina*) : trois données dans la réserve de Marolles : un individu les 26 mars, 22 avril, 9 et 10 mai. On note par ailleurs 2 oiseaux le 20 mars à Courceroy-10 et 3 le 13 mai à Bazoches.

COMBATTANT VARIÉ (*Philomachus pugnax*) : les premiers sont observés le 6 mars à Grisy et à Pont-sur-Seine-10. On note 89 individus en mars (dont 37 le 20 à Périgny-10), 63 en avril, 12 en mai.

BÉCASSINE SOURDE (*Lymnocryptes minimus*) : une le 20 mars à Galetas-89 (JPD, JPS); 6 le 21 mars, 4 le 31 et une le 6 avril à Réau/Le Plessis-Picard (JPD).

BÉCASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*) : 58 individus sont recensés en mars, avec quelques groupes notables : 17 le 20 à La Villeneuve-au-Chatelôt, 14 le même jour à Galetas-89, 17 le 21 mars à Réau/Le Plessis-Picard. On note ensuite 17 oiseaux en avril et aucun en mai.

BÉCASSE DES BOIS (*Scolopax rusticola*) : un chanteur est noté plusieurs fois à Noisy-sur-École entre la seconde quinzaine d'avril et le 21 mai.

BARGE A QUEUE NOIRE (*Limosa limosa*) : 12 individus le 15 mars, un le 5 avril et 3 le 11 avril à Marolles ; 2 le 24 mars à Grand-Peugny ; 2 le 11 avril à Bazoches ; un le 18 avril à La Chapelotte-89.

COURLIS CORLIEU (*Numenius phaeopus*) : 2 oiseaux le 11 avril à Varennes (JPS, LS), un le 29 juin à Cély (BB).

COURLIS CENDRÉ (*Numenius arquata*) : un le 23 mars à Grand-Peugny, un du 29 au 31 mars à Marolles.

CHEVALIER ARLEQUIN (*Tringa erythropus*) : un le 20 mars à Neuvry, un le 7 avril à Grisy-sur-Seine, un le 20 avril à Marolles.

CHEVALIER GAMBETTE (*Tringa totanus*) : environ 95 oiseaux sont notés ce printemps, dont 44 dans la réserve de Marolles (maximum 17 le 10 avril). Le dernier est observé le 28 mai à Varennes.

CHEVALIER ABOYEUR (*Tringa nebularia*) : 52 individus sont notés ce printemps, dont 28 dans la réserve de Marolles.

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*) : 10 individus en mars, 52 en avril (maximum 26 le 5 à Nogent-sur-Seine-10), aucun en mai, 7 en juin. Dernier le 29 juin à Varennes-sur-Seine.

CHEVALIER SYLVAIN (*Tringa glareola*) : 2 le 14 mai à La Chapelotte-89; un le 15 mai à Marolles; 2 le 21 mai et 2 le 29 juin à Varennes-sur-Seine.

CHEVALIER GUIGNETTE (*Actitis hypoleucos*) : deux premiers le 4 avril à Grisy-sur-Seine. Une trentaine d'oiseaux sont recensés au cours du printemps.

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE (*Larus melanocephalus*) : un adulte apparaît dans la réserve de Marolles dès le 1^{er} mars, où un couple est cantonné du 18 avril jusqu'à la fin mai, vraisemblablement sans résultat. L'espèce niche à Marolles/Bosse-Boutiller (un couple), Marolles/Préaux (un couple), Barbey (un couple), Bazoches (2 couples) et Varennes (8 à 10 couples).

MOUETTE HYBRIDE (*L. ridibundus* x *L. melanocephalus*) : un adulte le 16 mars à La Grande-Paroisse (LS).

MOUETTE PYGMÉE (*Larus minutus*) : un premier hiver les 14, 16 et 20 mars à la Grande-Paroisse, un immature le 5 avril à Marolles, un premier été le 14 avril à Varennes, un premier été les 19 et 21 avril à Marolles, un premier été les 6 et 17 juin à Varennes.

MOUETTE RIEUSE (*Larus ridibundus*) : un rassemblement de 500 immatures est observé le 15 avril à Bazoches (LS). La population nicheuse s'élève à près de 1600 couples : 400 couples dans la réserve de Marolles (300 jeunes volants le 12 juin), 30 couples à Marolles/Bosse-Boutiller, 150 couples à Marolles/Préaux, 200 couples à Barbey, 400 couples à Bazoches et 400 couples à Varennes (JPS).

GOÉLAND CENDRÉ (*Larus canus*) : un premier hiver le 1^{er} mars et un adulte le 14 avril à Marolles.

GOÉLAND BRUN (*Larus fuscus*) : un adulte le 21 mai à Bazoches-les-Bray.

GOÉLAND ARGENTÉ (*Larus argentatus*) : un oiseau en mars, un en avril, un en mai et un en juin.

GOÉLAND LEUCOPHÉE (*Larus cachinnans*) : un oiseau en mars, 2 en avril, 14 en mai (9 immatures le 9 mai à Marolles), 12 en juin.

STERNE PIERREGARIN (*Sterna hirundo*) : première excessivement précoce le 14 mars à la Grande-Paroisse, où l'on compte 30 individus le 29 mars et 50 le 5 avril. Plus de 150 oiseaux sont recensés en Bassée le 10 avril. Notre secteur d'études accueille environ 230 couples, total très légèrement supérieur aux deux années précédentes (JPS) : 41 couples à Varennes, 16 dans la réserve de Marolles, 55 à Marolles/Bosse-Boutiller, 5 à Marolles/Préaux, 45 à Marolles/Nord-Préaux, 4 à Barbey/Colletterie, 20 à Bazoches, 2 à Balloy/La Muette, 17 à Saint-Sauveur-lès-Bray, 1 à Villiers-sur-Seine, 1 à Gouaix, 9 en plaine de Sorques, 1 à Montcourt-Fromonville, 5 à Dordives-45, 7 à Galetas-89.

STERNE NAINE (*Sterna albifrons*) : la reproduction n'est constatée qu'à Varennes-sur-Seine, avec 9 couples le 12 juin (JPS).

GUIFETTE MOUSTAC (*Chlidonias hybrida*) : aucune donnée.

GUIFETTE NOIRE (*Chlidonias niger*) : les deux premières sont signalées le 22 avril à Marolles. On note ensuite 52 oiseaux en mai (maximums 10 le 2 à Épisy, 9 le 9 à Cannes-Ecluse) et 6 en juin (dernier le 26).

PIGEON COLOMBIN (*Columba oenas*) : deux petites bandes sont notées : 33 individus le 6 mars à Barbey, 50 le 7 mars à Marolles.

TOURTERELLE DES BOIS (*Streptopelia turtur*) : les trois premières sont signalées le 22 avril à Barbey (JPS), le 25 avril à Moncourt-Fromonville (JCT) et le même jour à Marolles (FP).

COUCOU GRIS (*Cuculus canorus*) : premier le 3 avril à la Mare aux Fées (JCT).

CHOUETTE CHEVÊCHE (*Athene noctua*) : un chanteur le 20 mars à Villemaréchal, où un couple se reproduit (BB, JPS).

CHOUETTE HULOTTE (*Strix aluco*) : un couple niche au rocher de la Dame Jouanne, dans la forêt de Larchant (AM).

HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*) : un oiseau blessé le 18 avril à Neuvry (BP, CP, JPS).

ENGOULEVENT D'EUROPE (*Caprimulgus europaeus*) : premier le 24 avril en plaine de Macherin (JCT).

MARTINET NOIR (*Apus apus*) : les premiers sont notés le 22 avril à Marolles et en plaine de Chanfroy.

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE (*Alcedo atthis*) : 11 individus sont observés sur 8 sites : La Grande-Paroisse, Marolles, Barbey, Bazoches, Noyen-sur-Seine, Villiers-sur-Seine, la plaine de Sorques et l'étang de Galetas-89.

GUÊPIER D'EUROPE (*Merops apiaster*) : premier le 24 mai aux Vieux-Rayons (forêt de Fontainebleau), où deux couples sont ensuite observés (JCT, JS).

HUPPE FASCIÉE (*Upupa epops*) : un oiseau le 23 mai à Chanfroy (DS).

TORCOL FOURMILIER (*Jynx torquilla*) : l'espèce n'est signalée que près de la mare aux Evées (forêt de Fontainebleau) et en plaine de Chanfroy.

PIC CENDRÉ (*Picus canus*) : l'espèce est contactée dans cinq secteurs du massif de Fontainebleau : plaine du Rosoir, Macherin, Gorge aux Néfliers, chêne Jupiter et Noisy-sur-École (JCT, AM, JPD, JPS), données faussement rassurantes pour une espèce en plein déclin dans notre région (Comolet-Tirman, 2000).

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*) : en dehors du massif de Fontainebleau, on note un individu le 20 mars à Marolles (LS).

ALOUETTE INDÉTERMINÉE (*Calandrella* ?) : deux oiseaux pouvant être des Alouettes calandrelles (*Calandrella brachydactyla*) sont notés le 14 avril à Marolles (LS).

HIRONDELLE DE RIVAGE (*Riparia riparia*) : 2 premières le 25 mars à La Grande-Paroisse (JPS). Plus de mille oiseaux sont observés le 10 avril en Bassée. Un recensement partiel effectué en juin donne un total de plus de 600 couples (JPS) : 300 à Bazoches, 100 à Villiers-sur-Seine, 40 à Varennes, 50 à Marolles/Bosse-Boutiller, 50 à Barbey, 50 à Saint-Sauveur-lès-Bray, 30 à Gouaix, au moins 4 à Villecerf.

HIRONDELLE RUSTIQUE (*Hirundo rustica*) : première le 16 mars à La Grande-Paroisse (JPS), puis 5 le 20 mars à Galetas-89 (JPD) et 2 le même jour à Courtavant-10.

HIRONDELLE DE FENÊTRE (*Delichon urbica*) : première précoce le 20 mars à Galetas-89 (JPD).

PIPIT ROUSSELINE (*Anthus campestris*) : quatre observations en plaine de Chanfroy : 3 individus le 22 avril (BP), un le 2 mai, un chanteur les 30 mai et 3 juin (JCT).

PIPIT DES ARBRES (*Anthus trivialis*) : premier le 4 avril à la sablière de Bourron-Marlotte (JCT), puis 3 le lendemain à Tréchy.

PIPIT SPIONCELLE (*Anthus spinoletta*) : un individu les 27 et 28 mars à Marolles, 10 le 6 mars et un les 3 et 5 avril à Grisy-sur-Seine.

BERGERONNETTE PRINTANIÈRE (*Motacilla flava*) : 4 premières le 27 mars à Marolles (JPS). Des bandes sont ensuite observées sur plusieurs sites : 16 le 1^{er} avril à Réau/Le Plessis-Picard, 30 le 2 à Cannes-Ecluse, 30 le 3 à Avigny, 70 le même jour à Grisy, 30 le 5 à Grisy, 30 le 20 et 40 le 23 à Marolles. La première femelle est notée le 10 avril à Bazoches.

BERGERONNETTE FLAVÉOLE (*Motacilla flava flavissima*) : un mâle le 3 avril à Grisy (JPS), un mâle le 12 avril à Bazoches, 2 mâles le 22 avril à Avigny (LS).

BERGERONNETTE NORDIQUE (*Motacilla flava thunbergi*) : un mâle le 21 avril à Marolles (BP), 1 autre le lendemain à Avigny (LS).

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX (*Motacilla cinerea*) : deux données seulement : un oiseau le 7 mars à Galetas-89, un le 29 mars à Marolles.

BERGERONNETTE GRISE (*Motacilla alba*) : on relève plusieurs bandes de migratrices : 70 le 1^{er} mars à Montereau, 30 le 6 mars à Grisy, 18 le 26 mars à Bazoches, 23 le 31 mars à Marolles.

BERGERONNETTE DE YARRELL (*Motacilla alba yarrelli*) : 2 mâles le 6 mars à Bazoches (LS).

ROSSIGNOL PHILOMÈLE (*Luscinia megarhynchos*) : les deux premiers sont notés le 4 avril à la sablière de Bourron-Marlotte et à Montigny-sur-Loing (JCT).

GORGEBLEUE À MIROIR (*Luscinia svecica*) : une femelle bien marquée (moustaches bleues) est observée le 28 mars à Marolles (LS).

ROUGEQUEUE NOIR (*Phoenicurus ochruros*) : premier chanteur le 12 mars à la gare de Montereau (LS); première femelle le 26 mars à Varennes.

ROUGEQUEUE A FRONT BLANC (*Phoenicurus phoenicurus*) : les deux premiers sont signalés le 2 avril au Cabaret Masson (forêt de Fontainebleau) (JCT).

TRAQUET TARIER (*Saxicola rubetra*) : aucune donnée.

TRAQUET MOTTEUX (*Oenanthe oenanthe*) : premier le 3 avril à Avigny (JPS). On note seulement 10 oiseaux en avril et 6 en mai (dernier le 13 à Marolles).

MERLE À PLASTRON (*Turdus torquatus*) : toutes les données proviennent du massif de Fontainebleau : premier le 2 avril au Cabaret Masson (JCT), puis un mâle le 10 avril à Chanfroy, un mâle le 16 avril au Gros Fouteau et 3 individus le 17 avril à Chanfroy.

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*) : seulement deux données du 20 mars : 55 à La Villeneuve-au-Chatelôt-10 et 10 à Courceroy-10.

LOCUSTELLE TACHETÉE (*Locustella naevia*) : première le 10 avril à Boissise-la-Bertrand (JCT). Des chanteurs sont ensuite contactés près de la mare aux Évées et au Gros Fouteau en forêt de Fontainebleau, à Héricy, à Bazoches et à Égligny.

PHRAGMITE DES JONCS (*Acrocephalus schoenobaenus*) : un chanteur le 17 avril à Réau/Le Plessis-Picard (JPD), un autre le 18 avril à Galetas-89 (JPS).

ROUSSEROLLE VERDEROLLE (*Acrocephalus palustris*) : aucune donnée.

ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*) : première le 1^{er} mai à Marolles (LS).

ROUSSEROLLE TURDOIDE (*Acrocephalus arundinaceus*) : un oiseau le 14 mai à Bazoches (FP)... le chant du cygne pour une espèce dont la disparition semble proche dans notre secteur d'étude comme dans beaucoup de régions françaises.

HYPOLAÏS POLYGLOTTE (*Hippolais polyglotta*) : les deux premières sont observées le 22 avril à Chanfroy (BP, LS) et le 25 à Montigny-sur-Loing.

FAUVETTE BABILLARDE (*Sylvia curruca*) : première le 2 mai au chêne Jupiter (forêt de Fontainebleau). On note ensuite un oiseau le 15 mai à Bazoches, un le 23 mai à Pont-sur-Seine-10, un le 14 mai à La Grande-Bosse et un le 12 juin à Égligny.

FAUVETTE GRISETTE (*Sylvia communis*) : les 3 premières sont signalées le 10 avril à Boissise-la-Bertrand (JCT), à Bazoches et à Grisy (LS).

FAUVETTE DES JARDINS (*Sylvia borin*) : première le 25 avril en plaine du Rosoir (forêt de Fontainebleau) (JCT).

FAUVETTE A TÊTE NOIRE (*Sylvia atricapilla*) : premier chanteur le 20 mars à Périgny-10 (LS).

POUILLOT DE BONELLI (*Phylloscopus bonelli*) : trois premiers le 2 avril au Cabaret Masson (forêt de Fontainebleau) (JCT).

POUILLOT SIFFLEUR (*Phylloscopus sibilatrix*) : premier le 28 avril à la mare aux Évées (forêt de Fontainebleau) (JCT).

POUILLOT FITIS (*Phylloscopus trochilus*) : premier le 14 mars à Marolles (LS).

GOBEMOUCHE GRIS (*Muscicapa striata*) : premier le 7 mai au Gros Fouteau (forêt de Fontainebleau) (JCT).

GOBEMOUCHE NOIR (*Ficedula hypoleuca*) : premier le 2 avril au Gros Fouteau (forêt de Fontainebleau) (JCT).

MÉSANGE RÉMIZ (*Remiz pendulinus*) : un couple est observé les 31 mars et 1^{er} avril à Réau/Le Plessis-Picard (JPD).

LORIOT D'EUROPE (*Oriolus oriolus*) : premier le 2 mai à Montigny-sur-Loing (JCT).

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR (*Lanius collurio*) : l'espèce niche à Chanfroy (deux couples), en plaine de Macherin, dans la parcelle 415 de la forêt de Fontainebleau, à Épisy, à Moret-sur-Loing, à l'étang de Galetas-89 (au moins un couple), à Barbey/Colletterette, à Grisy, à Pont-sur-Seine-10 et à La Villeneuve-au-Chatelôt-10.

PIE-GRIÈCHE GRISE (*Lanius excubitor*) : une le 6 mars à Neuvry (JPS), une le 24 mars à Grand-Peugny (Mouy-sur-Seine), une les 20 et 28 mars à Pont-sur-Seine-10 (JPS, JPD), une le 23 mai à Neuvry (LS). La Bassée reste clairement le bastion régional de l'espèce, malgré une diminution constante des effectifs.

PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*) : un le 14 mars à Marolles, un le 24 mars à Bazoches, un le 28 mars à Chanfroy.

BEC-CROISÉ DES SAPINS (*Loxia curvirostra*) : trois données (JCT) dans la troisième décade de juin dans le massif de Fontainebleau : un individu le 21 au Polygone, un le 26 au Rocher d'Avon, 4 le 29 à Chanfroy.

BRUANT ZIZI (*Emberiza cirlus*) : l'espèce est signalée à Chanfroy, en plaine de Macherin, à Noisy-sur-École, à Varennes et à Villecerf.

BRUANT DES ROSEAUX (*Emberiza schoeniclus*) : trois petites bandes sont notées sur deux sites : au moins 25 le 21 mars à Galetas-89, 30 le 31 mars et 20 le 17 avril à Réau/Le Plessis-Picard.

BRUANT PROYER (*Miliaria calandra*) : premier chanteur le 14 mars à Bazoches.

RÉFÉRENCES

COMOLET-TIRMAN J. (2000).- Note sur le déclin alarmant du Pic cendré *Picus canus* dans le massif de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 76 : 169-173.

SIBLET, J.Ph. (1999).- Première observation seine-et-marnaise du Héron crabier. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 75 : 33.

SIBLET J.Ph. (2000).- Premier cas de reproduction de la Nette rousse *Netta rufina* en Île-de-France. *Alauda* 68 : 44.

ORNITHOLOGIE

ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET- MARNAIS ET DE SES PROCHES ENVIRONS AUTOMNE 1999

Période du 1er juillet au 30 novembre 1999

Compilation et rédaction : Didier Sénécal³

Observateurs : Bernard Bougeard (BB), Olivier Claessens (OC), Jacques Comolet-Tirman (JCT), André Marchand (AM), Benoît Paepegaey (BP), Christophe Parisot (CP), Franck Parisot (FP), Didier Sénécal (DS), Jean-Philippe Siblet (JPS), Laurent Spanneut (LS).

INTRODUCTION

Les bonnes nouvelles continuent en ce qui concerne les Anatidés : après le premier cas de nidification de la Nette rousse et le deuxième cas de nidification du Tadorne de Belon (signalés dans la synthèse du printemps 1999), on assiste à une nouvelle augmentation du nombre de Fuligules morillons nicheurs. On retiendra également la présence d'une Cisticole des joncs dans le sud de notre secteur d'études et le passage de plusieurs limicoles remarquables : un Pluvier fauve, deux Vanneaux sociables et un Bécasseau tacheté.

LISTE SYSTEMATIQUE

GRÈBE CASTAGNEUX (*Tachybaptus ruficollis*) : trois regroupements sont notés en septembre : 25 le 9 à Nangis, 18 le 11 à Galetas-89, 20 le 16 à Varennes.

GRÈBE À COU NOIR (*Podiceps nigricollis*) : un le 30 juillet à Barbey, 3 le 25 août à Marolles, deux le 5 septembre à Souppes-sur-Loing, un le 9 septembre à Nangis.

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*) : on recense 20 couples nicheurs le 3 juillet à Cepoy-45. Des rassemblements importants sont notés dans la réserve de Marolles : 117 le 22 octobre, 300 le 1^{er} novembre.

BIHOREAU GRIS (*Nycticorax nycticorax*) : un oiseau est observé les 24 août, 31 août et 1^{er} septembre en plaine de Sorques (JCT, JPS).

AIGRETTE GARZETTE (*Egretta garzetta*) : un oiseau les 4 et 13 août, puis du 4 au 26 septembre à Marolles; un autre du 24 au 11 septembre en plaine de Sorques (BB, JCT, JPS).

GRANDE AIGRETTE (*Egretta alba*) : une du 22 au 24 octobre sur l'étang de Galetas-89 (BB, JPS), une le 13 novembre à Marnay-10 (CP).

³ 15 rue du Docteur Roux, 75015 PARIS

HÉRON CENDRÉ (*Ardea cinerea*) : 10 couples sont recensés le 3 juillet à Cepoy-45.

OIE RIEUSE (*Anser albifrons*) : 21 oiseaux, dont 7 adultes, les 22, 23 et 24 octobre à Galetas-89 (BB, JPS). Observation tout à fait remarquable pour une espèce dont les effectifs hivernants français sont devenus insignifiants.

OIE CENDRÉE (*Anser anser*) : 8 oiseaux le 17 octobre à Villemaréchal.

BERNACHE DU CANADA (*Branta canadensis*) : une troupe de 44 individus est présente le 25 août à Épisy.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*) : l'espèce est présente sur le site de Bazoches pendant deux mois : un adulte du 14 août au 4 septembre, 2 adultes le 9 septembre, un le 11 septembre et 2 octobre, 2 le 10 octobre. On note également un oiseau le 17 octobre à Marolles.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*) : 4 oiseaux en septembre, un en octobre, 15 en novembre.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*) : 4 oiseaux en septembre, 2 en octobre, 7 en novembre.

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*) : une bonne cinquantaine d'oiseaux en septembre (maximum 20 le 9 à Balloy et 18 le 13 dans la réserve de Marolles), autant en octobre (maximum 42 le 22 à Galetas-89), une quinzaine en novembre.

CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*) : des troupes importantes se réfugient dans la réserve de Marolles les jours de chasse : 760 le 5 septembre, 600 le 10 octobre, 800 le 22 octobre.

CANARD PILET (*Anas acuta*) : deux données seulement, sur l'étang de Galetas-89 : 3 le 11 septembre, 8 du 22 au 24 octobre.

SARCELLE D'ÉTÉ (*Anas querquedula*) : 7 oiseaux en juillet, 12 en août.

CANARD SOUCHET (*Anas clypeata*) : 2 oiseaux en juillet, un en août, 9 en septembre, 19 en octobre dont 18 le 2 à Nangis, 2 en décembre.

NETTE ROUSSE (*Netta rufina*) : le succès de la nidification est confirmé, puisque la femelle est observée le 31 juillet à Marolles/Préaux en compagnie de ses cinq jeunes bien volants (JPS). On note par ailleurs un oiseau en novembre.

FULIGULE MILOUIN (*Aythya ferina*) : l'espèce niche sur l'étang de Galetas-89, où une femelle est observée avec 4 juvéniles le 10 juillet (JPS). Les premiers rassemblements importants ont lieu à Balloy (120 le 9 septembre, 150 le 2 octobre, 250 le 24 octobre) et à Grisy (210 le 23 octobre).

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*) : la population nicheuse de la Bassée continue à croître avec un minimum de 58 couples (contre 25 en 1997 et 45 en 1998) : 11 à Varennes-sur-Seine, 3 à Marolles/Bosse-Boutiller, 7 à la réserve ornithologique de Marolles, 16 à Marolles/Préaux, 2 à Marolles/bassin de rétention A5-TGV, 2 à Marolles/Motteux, 6 à Barbey, 2 à Balloy, 8 à Bazoches, 1 à La Chapelotte-89. Le premier rassemblement important concerne 150 individus le 23 octobre à Barbey.

FULIGULE HYBRIDE (*A. fuligula* x *A. nyroca*) : un le 23 octobre à Grisy (JPS).

FULIGULE MILOUINAN (*Aythya marila*) : un mâle immature le 13 novembre à Cannes-Écluse (LS).

GARROT À ŒIL D'OR (*Bucephala clangula*) : un le 20 novembre à La Chapelotte-89.

BONDRÉE APIVORE (*Pernis apivorus*) : 6 oiseaux en juillet, 8 en août. Les deux dernières sont observés le 11 septembre à Villemaréchal (BB).

MILAN NOIR (*Milvus migrans*) : 2 oiseaux sont observés en juillet à Galetas-89.

MILAN ROYAL (*Milvus milvus*) : quatre migrateurs sont notés : un le 5 octobre, un le 22 octobre et un le 30 octobre à Jouy-89 (BB, LS), et un le 28 novembre à Fontainebleau (OC).

CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC (*Circaetus gallicus*) : un oiseau le 11 septembre à Souppes-sur-Loing (JCT).

BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*) : deux individus en août, 4 en septembre (aucune donnée après le 11).

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*) : 4 oiseaux en juillet, un en août, un en septembre, 8 en octobre, 7 en novembre.

BUSARD CENDRÉ (*Circus pygargus*) : une femelle le 3 juillet à Mignerette-45 (JPS).

AUTOUR DES PALOMBES (*Accipiter gentilis*) : un individu en chasse le 22 août à Épisy (JCT).

ÉPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*) : 3 oiseaux en juillet, 4 en août, 3 en septembre, 6 en octobre, 3 en novembre.

AIGLE BOTTÉ (*Hieraetus pennatus*) : après la série d'observations du printemps, un individu de phase claire est encore noté du 9 au 11 août à Chanfroy (AM).

BALBUZARD PÊCHEUR (*Pandion haliaetus*) : 8 individus sont observés lors du passage d'automne, dont 6 en l'espace d'une semaine : un le 30 août à Villemaréchal, un les 11, 13 et 14 septembre à Marolles, un le 11 septembre à Villemaréchal, un le 12 septembre à Bazoches, un le même jour à Courtavant-10, un le même jour à Périgny-10, un le 17 septembre en plaine de Sorques, un le 25 septembre à Marnay-10.

FAUCON ÉMERILLON (*Falco columbarius*) : une femelle le 23 octobre à Misy (JPS), une femelle le même jour à Balloy (JPS), un mâle le 23 octobre à Bazoches (JPS), une femelle le 1^{er} novembre à Villebéon (LS).

FAUCON HOBÉREAU (*Falco subbuteo*) : 6 oiseaux en juillet, 5 en août, 5 en septembre.

FAUCON PÈLERIN (*Falco peregrinus*) : un juvénile est observé le 13 novembre sur l'aérodrome de Melun-Villaroche (JPS).

FAISAN VÉNÉRÉ (*Syrnaticus reevesii*) : deux individus le 23 août au Rocher d'Avon.

RÂLE D'EAU (*Rallus aquaticus*) : un seul oiseau est signalé le 13 novembre à Marnay-10.

GRUE CENDRÉE (*Grus grus*) : six vols sont notés : 15 le 16 octobre au-dessus de la forêt de Sourdon, au moins 50 le 17 au-dessus de la forêt de Fontainebleau, 14 le même jour à Villemaréchal, 12 le 18 à Grisy, 57 le 1^{er} novembre à Chéroy-89 et 4 le 11 novembre à Villemaréchal.

AVOCETTE ÉLÉGANTE (*Recurvirostra avosetta*) : un individu le 20 novembre à Barbey (LS).

PETIT GRAVELOT (*Charadrius dubius*) : maximum 12 individus le 22 juillet à Nangis. Dernier le 10 octobre à Marolles.

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*) : un le 16 août à Marolles, 2 du 22 au 24 octobre à l'étang de Galetas-89.

PLUVIER FAUVE (*Pluvialis fulva*) : un adulte en plumage hivernal le 23 octobre à Chéroy-89 (BB, JPS). Il s'agit de la première mention régionale et seulement de la 5^{ème} mention française pour cette espèce originaire de Sibérie (Bougéard & Sibley, 2000).

PLUVIER DORÉ (*Pluvialis apricaria*) : 10 premiers le 10 octobre à La Tombe (BB), On note ensuite une dizaine d'individus le 22 octobre entre Galetas-89 et Villemaréchal, 6 le 23 octobre à Chéroy-89, 12 individus le 30 octobre sur le même site, puis 18 le 31 octobre à Melun-Villaroche. En novembre, 94 oiseaux sont recensés sur 5 sites (maximum 62 le 13 novembre à Melun-Villaroche).

PLUVIER ARGENTÉ (*Pluvialis squatarola*) : un le 11 septembre à Marolles/Préaux, 2 le 13 septembre à Bazoches.

VANNEAU SOCIABLE (*Vanellus gregarius*) : un individu le 28 octobre sur l'aéroport de Melun-Villaroche (JPS) et un immature le 1^{er} novembre à Chéroy-89 (LS). 7^{ème} et 8^{ème} données pour notre secteur d'études, ce qui fait de notre secteur d'études une des régions de France les plus fréquentées par cette espèce orientale.

VANNEAU HUPPÉ (*Vanellus vanellus*) : les premiers rassemblements importants sont notés entre le 31 juillet et le 2 août, dates auxquelles on recense un total d'environ 1000 oiseaux sur les sites de Varennes, Bazoches et Balloy/Roselle. Des comptages sont effectués les 23 et 24 octobre (JPS) : 220 à Marolles, 900 à Bazoches, 200 à Noyen, 1500 à Gravon, 700 à Varennes, 500 à Chéroy-89, 800 à Nangis, 200 à Egligny. Un passage a lieu le 1^{er} novembre à Marolles : plusieurs milliers d'oiseaux sont observés en vol.

BÉCASSEAU MAUBÈCHE (*Calidris camutus*) : un individu le 13 septembre à Marolles/Saint-Donain sur un bassin de rétention de l'A5 (LS).

BÉCASSEAU MINUTE (*Calidris minuta*) : un les 16, 19, 21 septembre et 4 octobre à Marolles, 5 le 17 septembre à Nangis.

BÉCASSEAU TACHETÉ (*Calidris melanotos*) : un immature de cette espèce est observé les 13 et 14 septembre à Marolles (Sibley, 1999), 3^{ème} mention régionale.

BÉCASSEAU VARIABLE (*Calidris alpina*) : 3 oiseaux en septembre, 12 en octobre (maximum 6 le 24 à Galetas-89), 3 derniers le 1^{er} novembre à Galetas-89.

COMBATTANT VARIÉ (*Philomachus pugnax*) : 10 oiseaux en juillet (dont 8 le 31 à Nangis), 14 en août (dont 7 le 8 à Bazoches), 5 en septembre (dernier le 15 à Marolles).

BÉCASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*) : 4 oiseaux en juillet, 4 en août, 33 en septembre (dont 25 le 17 à Nangis), une trentaine en octobre et en novembre (presque tous à Galetas-89). Les 7 derniers sont observés le 21 novembre à Épisy.

COURLIS CENDRÉ (*Numenius arquata*) : un le 23 août à Épisy, 2 le 11 novembre à Galetas-89, un le 28 novembre en plaine de Sorques.

CHEVALIER ARLEQUIN (*Tringa erythropus*) : un le 15 septembre à Marolles, un les 9 et 11 septembre à Nangis, 5 le 22 octobre à Galetas-89, une bande de 27 individus le 30 octobre à Varennes (LS), et enfin les deux derniers le 11 novembre à Galetas-89.

CHEVALIER GAMBETTE (*Tringa totanus*) : un le 10 juillet à Varennes, un le 4 septembre à Épisy, 3 le 5 septembre à Souppes-sur-Loing, un les 9 et 11 septembre à Nangis.

CHEVALIER ABOYEUR (*Tringa nebularia*) : 4 oiseaux en juillet, 24 en août (dont 14 le 6 à Varennes), une bonne quinzaine en septembre et un individu très tardif les 7 et 20 novembre à Marolles.

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*) : 23 oiseaux en juillet (dont 13 le 31 à Nangis), 17 en août (dont 14 le 25 à Nangis), 12 en septembre (dont 8 le 9 à Nangis). Les trois derniers sont notés le 16 septembre à Varennes.

CHEVALIER SYLVAIN (*Tringa glareola*) : hormis un individu observé le 10 juillet à Marolles, toutes les données sont de Nangis : 2 les 22 et 31 juillet, 6 le 25 août, un le 9 septembre, 2 le 2 octobre.

CHEVALIER GUIGNETTE (*Actitis hypoleucos*) : 27 oiseaux sont notés dans la réserve de Marolles entre le 10 juillet et le 22 octobre. Ailleurs, on relève 85 oiseaux en juillet (dont 20 le 22 à Varennes et 23 le 31 à Nangis), 22 en août (dont 14 le 25 à Nangis), 9 en septembre, un en octobre et un dernier le 13 novembre à Varennes.

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE (*Larus melanocephalus*) : un adulte le 3 juillet à Bazoches, un juvénile le 10 juillet à Varennes.

MOUETTE PYGMÉE (*Larus minutus*) : un immature le 14 novembre à la Grande-Paroisse.

GOÉLAND CENDRÉ (*Larus canus*) : deux le 21 novembre à Bazoches.

GOÉLAND BRUN (*Larus fuscus*) : 5 individus, dont au moins un *fuscus/intermedius* le 13 novembre à Fouju (JPS).

GOÉLAND ARGENTÉ (*Larus argentatus*) : un premier été le 5 juillet à Marolles/Préaux, un individu le 21 juillet à Marolles, un immature le 25 août à Nangis, 25 oiseaux le 3 octobre à Forges (CP).

GOÉLAND LEUCOPHÉE (*Larus michaellis*) : 27 oiseaux en juillet, un en août, aucun en septembre, une dizaine en octobre, puis environ 400 en novembre, dont 380 le 13 à Fouju (JPS).

STERNE PIERREGARIN (*Sterna hirundo*) : deux dernières le 16 septembre à Varennes-sur-Seine (JPS).

STERNE NAINE (*Sterna albifrons*) : toutes les données concernent la première décade de juillet : un adulte le 3 à Galetas-89, un couple le 5 à Marolles/Nord-Préaux, 2 adultes le 10 à Marolles et un individu le même jour à Varennes-sur-Seine.

GUIFETTE NOIRE (*Chlidonias niger*) : deux oiseaux le 10 juillet à Varennes, un le 18 juillet et un le 28 août à Marolles, 2 le 9 septembre à Égligny.

PIGEON RAMIER (*Columba palumbus*) : 5600 migrateurs sont recensés le 17 octobre entre 10 heures et midi à Villemaréchal (BB). On note aussi 1000 individus le 13 novembre à Grez-sur-Loing.

TOURTERELLE DES BOIS (*Streptopelia turtur*) : dernières le 23 août à Marolles.

CHOUETTE CHEVÊCHE (*Athene noctua*) : une le 23 octobre à Villemaréchal.

MARTINET NOIR (*Apus apus*) : deux derniers le 24 août à Écuellen (JPS).

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE (*Alcedo atthis*) : une quinzaine d'individus sont notés sur sept sites : plaine de Sorques, Bazoches, Varennes, Pincevent, boucle du Vezoult (Noyen-sur-Seine), Pont-sur-Seine-10 et réserve de Marolles, où l'on observe un maximum de 3 individus le 7 novembre.

GUÊPIER D'EUROPE (*Merops apiaster*) : la colonie de Larchant/Bonnevault compte une dizaine de couples.

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*) : 7 individus sont encore présents le 7 novembre en plaine de Chanfroy.

HIRONDELLE DE RIVAGE (*Riparia riparia*) : outre les colonies recensées au printemps, on note 50 couples à Larchant/Bonnevault. Une centaine d'oiseaux sont encore présents le 2 octobre à Nangis (JPS), et les derniers sont observés le 4 octobre à Marolles.

HIRONDELLE RUSTIQUE (*Hirundo rustica*) : 500 individus sont encore présents le 2 octobre à Nangis (JPS), et les derniers sont observés le 4 octobre à Marolles.

HIRONDELLE DE FENÊTRE (*Delichon urbica*) : dernières le 4 octobre à Marolles.

PIPIT ROUSSELIN (*Anthus campestris*) : un le 4 septembre à Bazoches (LS).

PIPIT DES ARBRES (*Anthus trivialis*) : le dernier est signalé le 9 septembre à Égligny (JPS).

PIPIT FARLOUSE (*Anthus pratensis*) : 20 le 24 octobre à Varennes.

BERGERONNETTE PRINTANIÈRE (*Motacilla flava*) : 300 oiseaux sont regroupés le 9 septembre à Égligny (JPS), et le dernier est noté le 2 octobre à Nangis (JPS).

BERGERONNETTE FLAVÉOLE (*Motacilla flava flavissima*) : deux individus le 9 septembre à Égligny (JPS).

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX (*Motacilla cinerea*) : une seule donnée : un individu le 28 août à Varennes.

BERGERONNETTE GRISE (*Motacilla alba*) : on note une bande de 30 oiseaux le 2 octobre à Nangis, une bande de 39 le 22 octobre à Galetas-89 et quelques isolés à la fin du mois de novembre.

ROUGEQUEUE À FRONT BLANC (*Phoenicurus phoenicurus*) : une seule donnée pour la migration d'automne : 10 oiseaux le 25 août à Chanfroy (DS).

TRAQUET TARIER (*Saxicola rubetra*) : 11 oiseaux le 25 août à Chanfroy (DS), 2 le 9 septembre à Nangis, 2 le 11 septembre à Avigny, et le dernier le 3 octobre à Bazoches (CP).

TRAQUET PÂTRE (*Saxicola torquata*) : un mâle le 1^{er} novembre à Balloy/Rozelle (FP).

TRAQUET MOTTEUX (*Oenanthe oenanthe*) : une seule donnée : un le 9 septembre à Bazoches.

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*) : en période de reproduction, on note un oiseau le 10 juillet à Bazoches (JPS). Les données concernent ensuite la migration d'automne : un individu le 7 novembre à Chanfroy, 30 le même jour au Cabaret Masson et 70 le 20 novembre à Pincevent.

GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*) : les premières sont signalées le 7 novembre : quelques individus au Cabaret Masson et une bande de 28 en plaine de Chanfroy. On note ensuite un passage à la fin du

mois : le 26 novembre à Varennes et à la gare de Montereau, le 27 à Pincevent/Grande-Paroisse (35 oiseaux), le 28 en plaine de Sorques (une trentaine).

CISTICOLE DES JONCS (*Cisticola juncidis*) : l'observation d'un chanteur le 3 juillet à Mignerette-45 (JPS) confirme que l'espèce reste établie sur ce secteur. Éradiquée par les hivers froids du milieu des années 1980, la Cisticole des joncs a réapparu en très petit nombre depuis 1995, en Île-de-France et dans les secteurs voisins.

PHRAGMITE DES JONCS (*Acrocephalus schoenobaenus*) : un juvénile les 28 et 29 août et le 4 septembre à Marolles.

ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*) : les 4 dernières sont observées le 28 août à Marolles.

ROUSSEROLLE TURDOÏDE (*Acrocephalus arundinaceus*) : un individu le 3 juillet à Galetas-89 (JPS).

HYPOLAÏS POLYGLOTTE (*Hippolais polyglotta*) : 3 dernières le 28 août à Marolles.

FAUVETTE BABILLARDE (*Sylvia curruca*) : un juvénile le 14 juillet à Marolles.

FAUVETTE GRISETTE (*Sylvia communis*) : dernière le 11 septembre à Galetas-89 (JPS).

GOBEMOUCHE NOIR (*Ficedula hypoleuca*) : dernier le 8 septembre à Grez-sur-Loing (JCT).

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR (*Lanius collurio*) : la dernière donnée concerne une femelle et un juvénile le 25 août à Chanfroy (DS).

PIE-GRIÈCHE GRISE (*Lanius excubitor*) : l'espèce niche à Bazoches, où deux adultes et un juvénile sont observés les 3 et 10 juillet (JPS). On note par ailleurs un oiseau le 11 septembre à Neuivy, un autre les 18, 23 et 30 octobre à Grisy.

PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*) : un oiseau le 30 octobre à Galetas-89, 2 le 7 novembre à Chanfroy.

TARIN DES AULNES (*Carduelis spinus*) : aucun passage automnal n'est signalé, comme d'ailleurs dans le reste la France.

SIZERIN FLAMMÉ (*Carduelis flammea*) : un le 12 novembre à Chanfroy (JCT).

BEC-CROISÉ DES SAPINS (*Loxia curvirostra*) : aux observations de la fin du mois de juin s'ajoutent un oiseau le 5 juillet à la mare aux Fées et un autre le même jour au Rocher de Milly (JCT). On note ensuite 5 individus le 31 octobre dans la ville de Fontainebleau (OC), puis 7 le 26 novembre au Cabaret Masson.

BRUANT ZIZI (*Emberiza cirulus*) : Aux sites notés au printemps s'ajoute le Cabaret Masson (forêt de Fontainebleau).

ÉCHAPPÉS DE CAPTIVITÉ

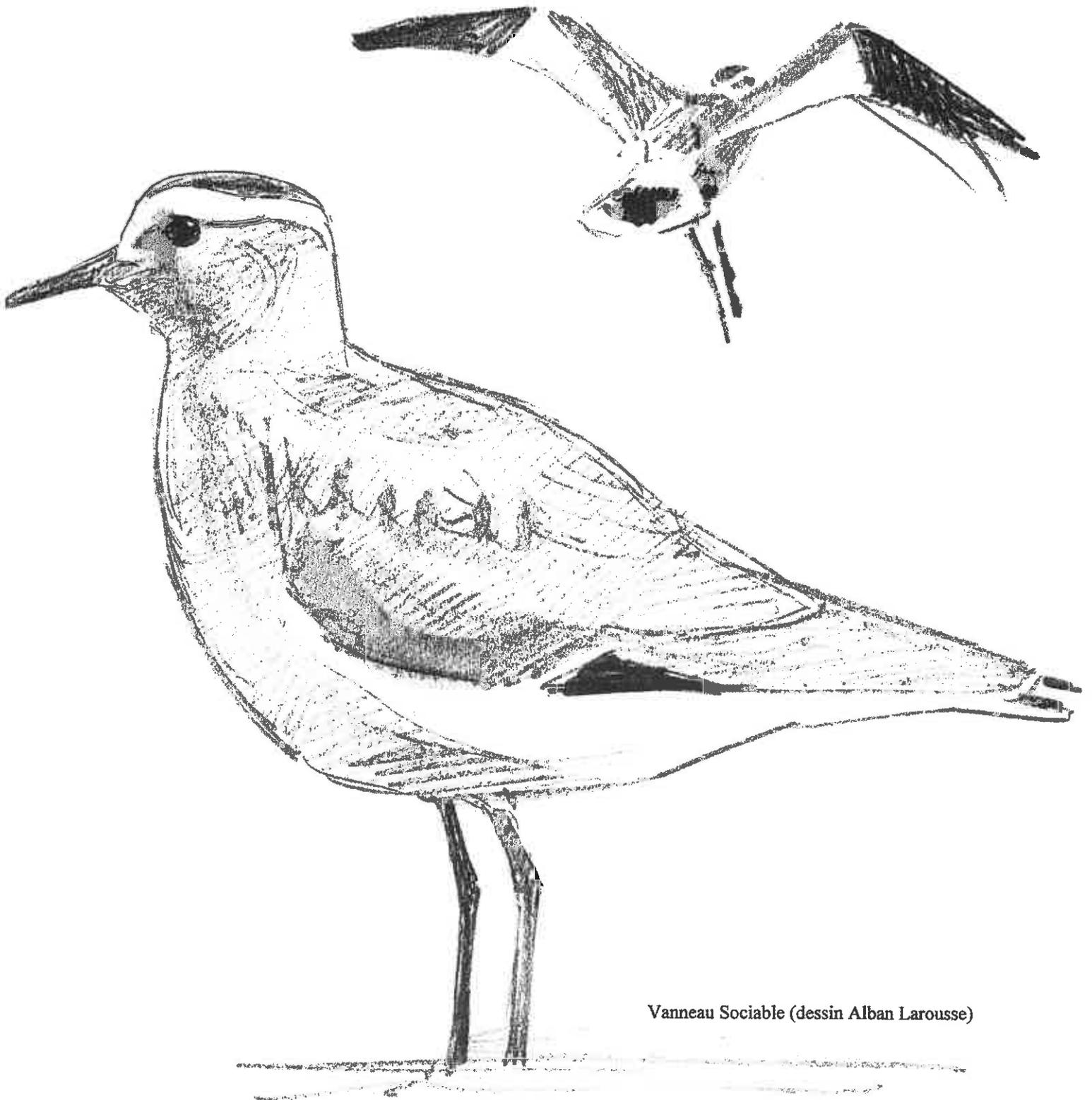
Pilet des Bahamas (*Anas bahamensis*) : un ou deux oiseaux entre le 23 août et le 16 septembre à Marolles.

Cygne noir (*Cygnus atratus*) : un le 23 août à Cannes-Écluse, deux le 11 septembre à La Chapelotte-89.

RÉFÉRENCES

BOUGEARD B. & SIBLET J. Ph. (2000).- Observation automnale d'un Pluvier fauve *Pluvialis fulva* dans l'Yonne. *Ornithos* 7 : 90-91.

SIBLET J.-Ph. (1999).- Troisième observation régionale du Bécasseau tacheté. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 75 : 111.



Vanneau Sociable (dessin Alban Larousse)

MAMMALOGIE

Prospection chiroptérologique des bâtiments publics du Parc naturel régional du Gâtinais français

Par Christophe PARISOT

En juin 2000, nous proposons aux responsables du Parc naturel régional du Gâtinais français une prospection des bâtiments publics sur l'ensemble du territoire du Parc afin de rechercher une éventuelle colonie de reproduction de Chiroptères. En outre, des interventions auprès de particuliers inquiets de la présence de ces animaux dans leurs combles ou leurs murs confirmait le potentiel de ce secteur, confortant ainsi l'intérêt de ce secteur.

Introduction : pourquoi le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français ?

La présence, en limite du Parc d'une cavité souterraine accueillant plus de 200 chauves-souris de 8 espèces différentes et notamment une grande proportion de Grand Murin, *Myotis myotis*, nous incite à penser qu'il existe probablement dans le secteur du Gâtinais ou de la vallée du Loing, une colonie de reproduction de cette espèce. Pour mener cette opération, il semblait nécessaire de disposer d'un territoire limité. En outre, comme nous le verrons par la suite, l'image du Parc est un atout important pour sensibiliser les élus locaux. Par ailleurs, la protection des chiroptère est un objectif qui figure explicitement dans la charte du P.N.R. Enfin, le Parc nous a apporté un appui logistique important (notamment l'envoi de courriers aux mairies, la centralisation des autorisations, l'hébergement...).

Le Parc naturel régional du Gâtinais français regroupe 57 communes (28 en Essonne, 29 en Seine et Marne, avec, aujourd'hui, 3 nouvelles communes qui se sont associées au Parc). Il se trouve au sud de l'Île-de-France et s'étend sur deux départements : la Seine-et-Marne et l'Essonne. A l'Est, il comprend les communes du bornage du massif des Trois Pignons jouxtant la forêt de Fontainebleau, au sud la limite régionale et s'étend à l'Ouest au delà de la vallée de l'Essonne, englobant également la vallée de l'Ecole. Ce périmètre englobe un paysage très diversifié où se côtoient agriculture intensive et milieux naturels très favorables aux chauves-souris comme les vallées de l'Ecole et de l'Essonne, de nombreux boisements et notamment le massif des Trois Pignons.

I - Méthodologie

Plus qu'une méthodologie, il s'agissait d'une organisation. La première étape consistait à obtenir l'autorisation de pénétrer dans les bâtiments publics et notamment dans leurs combles. Cela ne pouvait se réaliser qu'avec l'autorisation des communes et de la mise à disposition des clés.

Les autorisations

L'action du Parc dans cette opération a été primordiale, une demande de la part d'une association aurait peut être eu moins de chance d'aboutir. En collaboration avec Fabrice Golémiec, chargé de mission environnement du Parc, nous avons élaboré un formulaire de demande d'autorisation. Cette demande qui, a priori, peut paraître simple, nécessite une certaine réflexion afin de faciliter l'organisation ultérieure et éviter l'occurrence de malentendus.

La demande portait principalement sur les églises mais concernait également les autres bâtiments communaux. Elle comportait les éléments suivants :

- La demande d'autorisation elle même. La responsabilité de la commune était dérogée en cas d'accident, ce qui heureusement ne s'est pas produit.

- Les caractéristiques d'accès à l'église et notamment au clocher en précisant :

La nécessité d'une échelle, L'obtention d'une clé et l'adresse où elle était disponible, les coordonnées du prêtre afin de l'avertir de notre passage (un courrier leur a été adressé par la suite) et d'éviter les dérangements (suite à une expérience malencontreuse en Bourgogne), l'existence d'une messe le week-end de l'intervention avec la précision du jour et des horaires afin de ne pas visiter l'église à ce moment de la journée ,si le clocher est grillagé si l'église dispose d'un éclairage artificielsi un nichoir à Chouette effraie, *Tyto alba*, a été installé (NaturEssonne a installé un certain nombre de nichoirs dans les clochers)

- un tableau récapitulatif demandant d'indiquer d'éventuels autres sites accessibles

Un courrier de Monsieur Boussaingault, président du Parc expliquant la démarche ainsi qu'une petite affiche étaient joints à l'envoi. L'affiche avait pour but d'informer la population de ce travail mais surtout de récolter des informations sur des colonies de chauves-souris présentes chez les particuliers.

Le choix de la date

La date a été fixée aux 16 et 17 juin 2002, période où les chauves-souris ont commencé leur mise bas et se sont regroupées en colonie. Une date plus tardive aurait posé le problème des vacances d'été rendant plus délicate la mobilisation des prospecteurs bénévoles..

La collecte des clés

Outre les autres détails logistiques, une partie importante, bien que peu passionnante, a consisté à prendre possession des clés. Afin que les personnes chargées de la prospection n'aient pas à courir après les clés (avec le problème des absences ou des fermetures de mairie) nous avons pris contact avec les mairies et personnes disposant des clés afin de convenir d'un rendez-vous notamment la veille du week-end. La plupart des clés étaient ainsi disponibles et les prospections pouvaient commencer rapidement sans se livrer à une « chasse » aux clés coûteuse en temps. Toutefois, certaines, pour des raisons de disponibilité ou d'usage de l'église n'ont été disponibles qu'au cours du week-end. Les clés étaient rendues immédiatement après la visite du clocher ou remise dans les boîtes aux lettres des personnes ou mairie concernées.

Les prospecteurs

24 personnes ont participé à cet inventaire. Il s'agissait pour une bonne part des membres du groupe chiroptère Ile-de-France informés notamment par internet et par l'intermédiaire d'une réunion), de personnes adhérentes de l'ANVL (informées par le calendrier de l'association) et d'autres volontaires... Une information a été publiée dans le bulletin de la SFEPM¹ et dans « l'envol des chiros » (bulletin de liaison des chiroptérologues en France).

Les bâtiments visités

Outre les églises et autres bâtiments pour lesquels les maires nous avaient donné une autorisation, nous avons visité les lavoirs et les ponts (notamment le long de la rivière Ecole) qui étaient accessibles sans clés. Ces deux milieux sont également très favorables à l'installation de colonie de reproduction de chauves-souris

La prospection

Le territoire du Parc a été divisé en 7 secteurs. Cette division a été réalisée en fonction des autorisations reçues afin que chaque groupe ait à peu près le même nombre de bâtiments à visiter.

Chaque groupe disposait des autorisations concernant ses communes, les clés et un lot de fiche de prospection afin de cadrer les réponses. Ces fiches concernaient également d'autres groupes d'animaux. Les éléments étaient les suivants :

¹ Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

- nom de la commune, bâtiment visité, précision sur le lieu (comble, clocher...)

Pour les églises

- présence de grillage fermant l'accès des clochers
- présence d'éclairage intérieur
- présence de nichoir à Chouette effraie
- présence de pigeons

Pour les chauves-souris

- présence de guano : frais, ancien, en quantité. ou disparate
- contact sonore avec la fréquence d'émission (pour les personnes munies d'un détecteur)
- contact visuel
- estimation du nombre d'individus
- espèces
- lieu de la découverte

Pour la Chouette effraie et le Faucon crécerelle :

présence de pelotes de réjection

- présence de jeunes
- présence d'adultes
- présence de plumes
- lieu de la découverte

Pour le Choucas des tours et le Martinet noir : lieu de la découverte

Pour la Fouine

- observation
- présence d'excréments
- lieu de la découverte

Autres animaux

Remarques.

Tous ces éléments avait pour but de rassembler le plus grand nombre d'information, y compris pour des espèces autres que les chiroptères.

II - Résultats

Bâtiments

Le premier résultat concerne le taux de réponse des communes. En effet, il s'agit d'une première satisfaction puisque sur les 57 communes que compte le Parc, 43 ont renvoyé l'autorisation de visiter un ou plusieurs bâtiments habituellement clos soit 75,4% des communes du Parc. Lors des prospections, 106 bâtiments avaient été préalablement recensés dont 43 églises, 32 lavoirs, 23 ponts, 1 chapelle et 7 autres bâtiments sur 47 communes.

Certaine de ces bâtiments ou édifices n'ont pas pu être prospectées pour diverses raisons (23 bâtiments ou parties de bâtiments soit 22% du total autorisé) :

- pour les ponts, une rivière trop profonde ou des ponts trop bas,
- pour les églises, plusieurs problèmes sont apparus : certaines nécessitaient des échelles, nous disposions des clés de l'église mais pas de celles permettant d'accéder au clocher ou au comble, l'église ne possédait pas de comble ou faisait l'objet de travaux...

26 églises sur 43, soit 60%, comportent du grillage obstruant les ouvertures des combles afin d'empêcher l'accès des pigeons. Seules 3 églises disposent d'un éclairage intérieur. A noter que 11 églises ont été équipées de nichoirs à Chouette effraie notamment du côté essonnien par nos collègues de NaturEssonne.

Les Chiroptères

But premier de ce week-end de prospection, la recherche de chiroptères a été décevante. En effet, sur les 106 bâtiments

- 2 contacts sonores ont pu être établis avec les chauves-souris, dans une grange de Guercheville et une habitation privée de Gironville sur Essonne,

- aucun contact visuel,

- 6 bâtiments sur 106 soit 5,6% comportaient des traces de guano frais. Dans deux cas celui-ci était présent en quantité, pour les quatre autres il était disparate dans le site ce qui tend à penser qu'il ne s'agit que de lieux où les chauves-souris viennent consommer les insectes capturés durant la nuit,

- 12 abritaient du guano ancien, dont 4 bâtiments où guanos anciens et récents étaient mélangés. Dans deux d'entre eux la quantité de guano présente confirme une fréquentation régulière sur plusieurs années par les chauves-souris.

Commune	Bâtiment	Acces-sibilité	Gril-lage	éclaira-gement intérieur	chauve-souris						
					guano				contact sonore	contact visuel	espèce
					frais	ancien	en quantité	disparate			
Achères-la-Forêt	église		1		1			1			
Boissy-le-Cutté	église		1		1	1		1		pipistrelle, sérotine probables	
Chamarande	église				1			1		pipistrelle, sérotine probables	
Dammarie-les-Lys	église					1		1			
Dannemois	lavoir discret					1		1			
Dannemois	lavoir public				1	1	1				
Gironville-sur-Essonne	Maison de chasse				1	1	1		1	pipistrelles	
Guercheville	Grange privée				1	1		1	1		
La Ferté-Alais	église					1		1			
Mondeville	église		1			1		1			
Recloses	église					1		1			
Saint-Sauveur-sur-Ecole	église		1			1		1			
Vayres-sur-Essonne	église					1		1		pipistrelle	
Videlles	église	1	1			1		1			

Chaque fois que les chauves-souris ont pu être déterminées (taille du guano...), l'identification porte sur des Pipistrelles ou des Sérotines.

5 bâtiments sur les 13 abritant des indices de présence de chauves-souris ont les ouvertures obturées par un grillage. Parmi eux, un des bâtiments présente un grillage permettant le passage de chauves-souris et un second qui, en apparence, ne le permet pas (mailles fines). Aucun de ces bâtiments ne présente d'éclairage intérieur.

La présence de chauves-souris a été mise en évidence dans 9 églises, 2 lavoirs et 2 autres bâtiments. Dans deux cas le guano était présent en quantité démontrant une fréquentation régulière du site et une probable reproduction. Pour l'un des deux cas, la colonie de reproduction était présente au moment de la prospection et a été entendue. Il semble s'agir de Pipistrelles, *Pipistrellus sp.* Deux bâtiments abritent du guano récent et disparate laissant penser (sauf cas de nettoyage des combles) à une nouvelle fréquentation de site par des individus apparemment isolés. Deux autres montrent du guano frais et ancien disparate indiquant une fréquentation régulière du site par des chauves-souris isolées utilisant le site comme gîte de transit durant la saison de chasse ou comme reposoir nocturne

pour consommer les proies. Pour les autres, il s'agit de guano ancien témoignant d'une fréquentation du site par des chauves-souris les années précédentes. A noter, que pour l'église de La-Ferté-Alais, le traitement récent de la charpente peut être à l'origine de l'abandon du site par les chauves-souris ainsi que pour l'église de Dammarie qui a fait l'objet d'une dératisation, peu favorable au maintien de chauves-souris.

En plus de ces données récoltées durant le week-end, la mairie de Guigneville-sur-Essonne nous a indiqué l'existence d'une colonie de reproduction de chauves-souris derrière une plaque apposée sur la mairie et ce tous les ans... sauf cette année ! Une intervention chez un particulier habitant Dannemois a montré la présence d'une colonie de Pipistrelles sous les planches de revêtements de l'habitation et ce depuis plusieurs années. Le secrétaire de mairie de Noisy-sur-Ecole nous a indiqué qu'un grand nombre de chauves-souris étaient présentes sous la toiture de la résidence du maire (malheureusement, nous n'avons pas pu convenir d'un rendez-vous, le site étant apparemment inaccessible). Enfin, lors de la soirée de détente du groupe de prospection, nous sommes entrés en contact visuel et sonore (grâce au matériel de François) avec deux chauves-souris, probablement des Pipistrelles. Il existe donc apparemment au moins 4, voire 5 colonies de reproductions de chauves-souris qui n'ont pu être détectés à l'occasion de ce week-end.

Les chauves-souris, longtemps considérées comme des animaux porte-malheurs et des vampires se prenant dans les cheveux, sont des animaux très utiles du fait de leur régime alimentaire strictement insectivore. Malheureusement leurs populations régressent dramatiquement du fait de la modification des paysage (suppression de haie, bois...), des nombreux insecticides utilisées dans l'agriculture moderne, de la régression des habitats naturels. La fermeture des combles ou leurs aménagements, le rejointoiement des ponts qui sont des lieux de reproduction de ces animaux ainsi que la suppression systématique des arbres creux morts ou abîmés qui constituent pour elles des sites de reproduction et d'hivernage, sont également des causes importantes de la diminution de leurs effectifs. La fréquentation des cavités souterraines conduit également au dérangement des chauves-souris en hivernage.

La Chouette effraie, (*Tyto alba*)

Nous rappelons que 11 églises sont équipées de nichoirs à Chouette effraie. Quelques-uns n'ont pas été contrôlés. Les 11 bâtiments qui abritent des indices de présence de Chouette effraie sont tous des églises. Quatre sont équipés de nichoirs à Chouette effraie et 7 n'en disposent pas. Toutefois, les nichoirs ne sont pas systématiquement occupés : 1 nichoir était occupé par des pigeons, un autre par un essaim de guêpes. Des pelotes de réjections sont présentes dans toutes les églises concernées dont une où ces pelotes sont anciennes et une où la réfection du clocher il y a moins de quatre ans indique l'âge maximum des pelotes. Dans un bâtiment, en plus des pelotes étaient présentes des plumes. Seule l'église de Fromont abritait une couvée de Chouette effraie dans un nichoir avec, malheureusement un adulte mort.

Cinq églises abritant des indices de présence sont grillagées et 2 ne disposent pas de nichoirs à effraie. Une église est équipée d'un éclairage intérieur. 7 églises abritent des pigeons dans les combles alors que 3 d'entre-elles sont grillagées. La connaissance de la date de pose du grillage aurait pu être une information intéressante afin de définir si les chouettes fréquentent encore les clochers grillagés par d'autres accès ou si les pelotes sont antérieures à l'enrillagement.

Commune	Bâtiment	accessibilité	Grillage	éclairage intérieur	nichoirs à effraie	Pigeons	Chouette effraie			
							pelotes de réjection	jeunes	adultes	plumes
Boissy-le-Cutté	église		1		1 (non contrôlé)	1 (ancienne)				
Cerny	église	1 combles inaccessibles	1		1 (pigeon)	1 (- de 4 ans)				
Courdimanche-sur-Essonne	église					1	1			1
Fromont	église		1		1	1	1 2 poussins, 3 œufs +	1 mort		

								1 clair	
Gironville-sur-Essonne	église		1			1		1	
Guercheville	église	1 (partielle)				1	1	1	
La-Chapelle-la-Reine	église		1					1 (sporadique)	
Larchant	église							1	
Noisy-sur-Ecole	église			1		1		1	
Vayres-sur-Essonne	église					1		1	
Villiers-en-Bière	église	1						1	

La Chouette effraie aussi appelée Dame Blanche ou Effraie des clochers a longtemps été détruite comme beaucoup d'animaux de nuit. Sa prédilection pour les églises, son chuintement et ses couleurs pâles ont certainement amplifié la peur liée à cet animal. Pourtant, elle se révèle très utile notamment dans la régulation des populations de micromammifères, comme les campagnols, mulots, musaraignes...

Le Pigeon domestique (Columba livia)

Commune	Bâtiment	accessibilité	Grillage	éclairage intérieur	nichoirs à effraie	Pigeons
Amponville	église					1
Baulne	église		1			1 (enfermés)
Cerny	église	1 combles inaccessibles	1		1 (pigeon)	1
Chamarande	église					1
Champcueil	église	1 combles en travaux	1 (système de cage)		1 (occupé par pigeons)	1
Dammarie-les-Lys	église					1
Dannemols	église		1		1 (essaim d'abeilles)	1
D'Huisson-Longueville	église		1		1 (pigeon)	1
Fromont	église		1		1	1
Gironville-sur-Essonne	église		1			1
Guercheville	église	1 (partielle)			1	1
La-Ferté-Alais	église		1 (passage chauve-souris possible)			1 (enfermés)
Noisy-sur-Ecole	église			1		1
Recloses	église				1	1
Rumont	église		1			1
Saint-Sauveur-sur-Ecole	église		1			1
Tousson	église		1			1 (morts)
Courdimanche-sur-Essonne	église					1
Milly-la-forêt	église		1	1		1
Vayres-sur-Essonne	église					1

19 églises abritent des pigeons domestiques. Sur les 7 disposant d'un nichoir à Chouette effraie, 3 renferment des pigeons. 12 églises (63%) ont les ouvertures grillagées pour empêcher les pigeons de pénétrer dans l'église ce qui montre l'inefficacité du dispositif. Cela conduit même à des situations dramatiques, où des pigeons ayant réussi à pénétrer dans les combles, ne peuvent ressortir et meurent de faim. A noter, une initiative intelligente dans l'église de Champcueil où des systèmes de cages en grillage ont été installées au niveau des ouvertures, permettant aux pigeons de se reproduire sans accéder aux combles. Vu le faible nombre de pigeons à l'intérieur, cela semble fonctionner. En effet, le seul objectif de ces pigeons est de se reproduire ou de se réfugier. Le partage de l'espace semble donc la solution idéale.

Pour beaucoup, les pigeons procurent des nuisances dans les églises notamment du fait des salissures qu'ils engendrent. Ainsi, favoriser les prédateurs comme la Fouine, permet au minimum d'effrayer voire de réguler les populations de pigeons dans et aux environs de l'église (la Fouine exerce une prédation sur les œufs ou sur les jeunes).

Le Choucas des tours (*Corvus monedula*)

Le Choucas des tours niche régulièrement dans les vieux murs. Seuls deux Choucas ont pu être observés ce qui peut laisser supposer leur nidification sur ces sites : église de Larchant (site classique) et l'église de Milly-la-Forêt. La nidification de cette espèce ne pose pas de problème au sein de l'église elle-même puisque les nids sont réalisés à même le mur dans les interstices des murs. Contrairement à la Corneille noire, la Pie bavarde et le Corbeau freux, le Choucas n'est pas classé dans les espèces nuisibles et sa destruction n'est pas autorisée.

Le Martinet noir (*Apus apus*)

Cette espèce niche régulièrement dans les églises dans des anfractuosités des murs où ils rentrent en volant. Seul un Martinet a été observé dans l'église de La-Chapelle-la-Reine laissant supposer sa probable reproduction sur le site.

Le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)

Aucun contact avec cette espèce commune n'a pu être établi !

La Fouine (*Martes fouina*)

Deux églises ont révélé des indices de présence de Fouine sous la forme d'excréments. Cette espèce, encore aujourd'hui considérée comme nuisible, a pourtant son utilité dans les clochers où elle peut intervenir dans la régulation des pigeons de façon non négligeable. Les clochers concernées sont Courdimanche-sur-Essonne et Guercheville, deux églises aux ouvertures non grillagées et où sont présents des pigeons.

Les autres vertébrés observés

Moineau domestique, *Passer domesticus* : à l'église de Champcueil
 Troglodyte mignon (nid), *Troglodytes troglodytes* : lavoir du Bignon de Saint-Martin-en-Bière
 Poule d'eau, *Gallinula chloropus* : un nid près du pont du ruisseau à Oncy-sur-Ecole
 Hirondelle de cheminée, *Hirundo rustica* : à l'église de Rumont
 Couleuvre d'esculape, *Elaphe longissima* : 3 dans le lavoir du pont de l'Arc à Noisy-sur-Ecole
 Ossements de micromammifères : église de Vayres-sur-Essonne
 Mue de serpent : lavoir du Bignon de Saint-Martin-en-Bière.

III -Synthèse

Communes du Parc ayant accordé une autorisation sur le nombre total de commune du Parc	75,4%
Bâtiments inaccessibles sur le nombre de bâtiments recensés	21,7%
Proportion des types de bâtiments	
Églises sur le nombre de bâtiments recensés	40,5%
Lavoirs sur le nombre de bâtiments recensés	30,2%
Ponts sur le nombre de bâtiments recensés	21,7%
Autres sur le nombre de bâtiments recensés	7,5%
Caractéristiques des clochers	
Églises grillagées	60,5%
Églises éclairées à l'intérieur	7%
Sites abritant des animaux ou leurs indices de présence	
Sites fréquentés par les chauves-souris	13,2%
Églises comportant un nichoir à Chouette effraie	25,6%
Sites fréquentés par l'effraie	10,4%
Nichoirs comportant des traces de présence d'effraie	36,4%
Églises abritant des pigeons	44,2%
Sites abritant d'autres vertébrés	11,3%

IV - Propositions pour la prise en compte de la faune dans la gestion des combles

Les églises

Le grillage et les aménagements « faune »

L'engrillagement des clochers est souvent pratiqué (60% des églises sont équipées d'un grillage) même si cet engrillagement empêche rarement la présence des pigeons qui trouvent d'autres accès ou, qui, quelquefois, ont été enfermés lors de la fermeture des ouvertures. Ceci conduit à des situations où des pigeons, ayant pénétré par de petites ouvertures n'arrivent pas à ressortir et meurent à l'intérieur des combles ou sont tirés à la carabine. Les problèmes sanitaires et esthétiques causés par les pigeons sont réels. Il convient donc de réfléchir de manière plus approfondie à ce problème.

Ainsi, la pose d'un grillage, pour qu'elle soit efficace, doit être soignée et surtout concerner tous les accès possibles. Afin d'éviter le décès par manque d'alimentation des pigeons, et une fois tous les orifices fermés, deux solutions sont envisageables : ce qui est souvent pratiqué, c'est à dire un tir systématique de tous les pigeons, (les appâts empoisonnés sont à déconseiller puisqu'ils risquent d'être ingérés par d'autres animaux) ou la conservation d'une ouverture munie d'un sas anti-retour (bâche ou panneau de matière légère), permettant au moins à une partie des pigeons de sortir sans pouvoir rentrer, la fermeture définitive s'opérant à l'issue de l'opération. Cette pose de grillage va empêcher l'accès à la plupart des autres espèces dont les chauves-souris et la Chouette effraie. Afin de ne pas nuire à ces espèces il convient d'insérer des aménagements.

Il peut s'agir de la **pose d'un nichoir pour la Chouette effraie**. Cette opération qui a déjà été menée par NaturEssonne pour un certain nombre d'églises pourrait être généralisée à l'ensemble des églises du Parc. Ce dernier a en projet de proposer aux communes, par l'intermédiaire d'une convention, la mise à disposition d'un nichoir à Chouette effraie pour celles qui n'en dispose pas encore. Toutefois, compte-tenu du taux d'occupation noté lors des prospections, il semble qu'il soit nécessaire de réaliser **des contrôles et des nettoyages des nichoirs** au moins une fois tous les deux ans afin de limiter l'installation d'autres animaux (pigeons, essaims de guêpes...).

Pour les chauves-souris, le grillage peut, pour certaines d'entre-elles, être un obstacle (nous avons déjà pu observer un Oreillard franchir un grillage en rampant). Ainsi, il faut envisager des **systèmes permettant le passage d'une chauve-souris en vol ou l'installation de nichoirs extérieurs** dont l'efficacité est plus aléatoire. L'ouverture doit faire de 10 à 11 cm de haut pour environ 40 cm de large sur le haut ou dans le milieu du grillage (afin d'éviter que les pigeons puissent y ramper) et être munie d'un petit cadre (en bois) pour que les fils de fer ne dépassent pas, le tout pour un faible coût. On peut également choisir, au niveau d'une petite ouverture de la fermer en partie en laissant 10 cm d'espace en haut ou encore de créer une chicane avec deux planches (une en haut, vers l'extérieure, une en bas à l'intérieure) espacés d'une dizaine de centimètres.

Il convient toutefois de noter que ces aménagements doivent être éloignés le plus possible l'un de l'autre afin d'éviter les actes de prédateurs de la Chouette effraie sur les chauves-souris et les cas de cohabitations négatives (la présence de la Chouette fait fuir les chauves-souris). Ainsi, l'installation d'un nichoir à l'extérieur et l'installation d'un système de boîte aux lettres laissant aux chauves-souris un accès vers l'intérieur, placé sur une autre face de l'église permet d'aboutir à la possibilité de présence des deux animaux dans le cas d'une cohabitation neutre. Dans tous les cas il convient de **sectoriser l'église** ou le bâtiment afin que la chouette ne puisse pas avoir accès à l'endroit dédié aux chauves-souris. A noter, l'expérience de l'église de Champcueil où un espace grillagé a été aménagé à l'intérieur des combles. Celui-ci donne sur une ouverture permettant aux pigeons de nicher sans pénétrer dans le reste des combles. Toutefois, lorsque cela est possible, l'idéal est de **laisser l'église sans grillage**.

Eclairage des églises

Seules 7% des églises possèdent un éclairage intérieur. Ce type d'éclairage nuit aux espèces nocturnes qui occupent les combles. Mais l'**éclairage extérieur** d'une église peut lui aussi être négatif.

En effet, dans des églises éclairées et renfermant des populations de chauves-souris, il a été mis en évidence (Moermanns par Ben Van Der Wijden, 2001) que

- lorsque l'éclairage ne se fait qu'une partie de la nuit, les chauves-souris attendent son extinction,
- lorsqu'il est en continue, elles sortent au moins une heure plus tard,
- les chauves-souris sortent du côté le moins éclairé.

L'éclairage a donc comme conséquence de retarder le départ pour la chasse donc de réduire la quantité d'aliments ingérés, ce qui, lors d'une mauvaise année pour les insectes, peut conduire à un moindre succès de reproduction. Afin de palier ce problème, il faut d'une part savoir s'il est nécessaire de réaliser un éclairage permanent de l'église, d'autre part, faire en sorte qu'un côté de l'église ne soit pas éclairé.

Travaux dans les combles (ceci peut se généraliser à toutes les habitations)

Il convient, dans les bâtiments renfermant des chauves-souris et surtout des colonies de reproduction, de prendre un minimum de précaution. Ainsi, il est déconseillé d'intervenir entre la mi-avril et la mi-septembre, période de mise bas et d'élevage des jeunes. Dans le cas où cela n'est pas possible, il faut travailler dans la partie concernée par la colonie de reproduction en dehors de cette période et ensuite l'isoler par une bâche du reste des combles où les travaux pourront s'opérer normalement.

Le traitement des charpentes

Cette opération est loin d'être sans risque pour les chauves-souris. En effet, certaines substances entrant dans la composition des traitements sont toxiques pour les chauves-souris surtout si elles sont présentes au moment de la pulvérisation. Les dates d'intervention idéales sont situées **entre la mi-novembre et la fin janvier**. Un certain nombre de produits sont à proscrire (Boireau J., par email) : ceux à base de lindane, d'hexachlorure, de benzène, d'hexachlorocyclohexane, de pentachlorophénol (PCP), de tributylétaine (TBTN), de TBTO, de sels de chrome, de chlorothalonil, de composés fluorés, de fume-cyclo... Les pyrethrynoïdes (cyperméthrine et perméthrine) sont toxiques en agissant notamment sur la reproduction des chauves-souris (augmentation d'anomalies). Les produits biologiques semblent, quant à eux, être non toxiques mais ont une odeur forte et persistante et l'efficacité en tant que traitement n'est pas prouvée. Les produits à base de cuivre et de zinc sont décrits comme non-nocifs pour les chauves-souris. Souvent, c'est le solvant qui est le plus toxique. Il faut donc privilégier les produits **solubles à l'eau**.

Pour la technique d'épandage, on préférera **l'injection du produit** plutôt que la pulvérisation qui ne traite que la surface du bois, maintient des micro gouttelettes dans l'air et répand le produit sur toutes les surfaces. L'injection traite le cœur du bois et limite les contacts entre les Chauves-souris et la substance active. Le produit le plus adéquat semble être le **sel de Bore** ou borax ne présentant pas de toxicité pour les chauves-souris et possède une bonne action préventive fongicide et insecticide. Il bénéficie d'une garantie décennale sauf pour l'utilisation à titre curatif pour lequel il peut être également utilisé.

Les ponts et les vieux bâtiments

Il convient autant que possible de maintenir des anfractuosités dans les ponts et les bâtiments anciens. Ces anfractuosités sont utilisées régulièrement par les chauves-souris pour se reposer ou se reproduire. Aussi, dans le cas de ponts ou de bâtiments anciens, quelques règles sont à suivre en cas de travaux :

- éviter de réaliser des travaux entre la **mi-novembre et la mi-septembre** : certaines chauves-souris peuvent se trouver dans une fissure et être emmurés à ce moment là,
- quand il y a un grand nombre d'anfractuosités, contacter un **chiroptérologue** afin qu'il **examine** le pont,
- si les travaux doivent être réalisés à une autre période le chiroptérologue pourra obstruer les anfractuosités vides par du polystyrène ou une autre matière empêchant ainsi les chauves-souris de rentrer et de risquer de se faire emmurer,

- voir s'il est possible de maintenir certaines anfractuosités,
- éviter la projection béton qui se maîtrise difficilement et qui rend difficile le maintien de fissures et préférer le jointoiement manuel,
- installer des briques creuses sous le pont afin de compenser la disparition d'anfractuosités (les cavités des briques créant ainsi des anfractuosités artificielles).

Le **maintien d'anfractuosités** dans un mur permettra également au Martinet noir et au Choucas des tours de nicher mais aussi, sous les ponts, au Troglodyte mignon et à de nombreuses autres espèces de trouver un refuge.

Autres conseils

Le guano

Lorsqu'une colonie de chauves-souris est présente le guano peut devenir très vite une nuisance. On peut alors installer des bâches sous la colonie permettant d'accumuler le guano et de l'évacuer facilement, une fois par an, si la quantité est importante. S'il ne s'agit que de salissure à la sortie du site, il suffit d'installer une planche quelques dizaine de centimètres sous la sortie évitant que le guano ne ombe à terre où se colle au mur. En outre, il faut noter que le guano est un excellent **engrais naturel** qu'il convient de doser minutieusement du fait de sa concentration en azote et en cendre : environ 100 à 150 g par m².

Les arbres creux

De nombreuses chauves-souris se reproduisent et hibernent dans les arbres creux. Pour cela il convient au maximum de préserver ces arbres qui sont loin d'être toujours dangereux. Dans le cas où un arbre doit être coupé, il est préférable, pour la faune en général, que la **coupe** se fasse **en automne** entre la mi-septembre et la mi-novembre.

Conclusion

Sur 104 bâtiments pouvant être visités,

- 24 se sont révélés inaccessibles,
- 54 n'abritaient aucun vertébrés, ni indice de présence de vertébrés lors de la visite soit 52%,
- 25 sur les 32 visités étaient des lavoirs,,
- 19 sur les 23 recensés étaient des ponts. 3 ponts présentent toutefois des pierres disjointes pouvant être favorable aux chauves-souris et nécessitant une vérification préalable en cas de projet de restauration du pont. Il s'agit du pont du jeu de Paume de Noisy-sur-Ecole, du pont du Closeau d'Oncy-sur-Ecole et du pont au sud du château sur la commune de Fleury-en-Bière,
- 8 églises n'abritaient aucun vertébré, 6 d'entre elles possédant un grillage,
- 6 églises supplémentaires n'abritaient que des pigeons (dont une où les pigeons étaient morts) alors que 4 disposaient de grillage sensé leur interdire l'accès.

Ces résultats sont globalement négatifs. En effet les espèces d'intérêt patrimonial (chauves-souris et Chouette effraie) se sont révélées être très rares lors des prospections. Seuls 10,4% des sites sont fréquentés par la Chouette effraie et 13,2% par des chauves-souris.

Ainsi, les lavoirs et les ponts, milieux souvent favorables aux chauves-souris, n'ont permis de ne découvrir que quelques indices de présence alors que l'environnement de fond de vallée associé à ces bâtiments est souvent correctement préservé. Il faut également relativiser car il s'agit d'observations ponctuelles.

Tirer des conclusions des ces journées de prospection est délicat. En effet, le Gâtinais présente encore des paysages variés avec des vallées et des milieux forestiers. La plupart des églises grillagées sont loin d'être imperméables, les pigeons continuant à pénétrer, même si cela constitue un facteur limitant non négligeable. L'éclairage intérieur des bâtiments est quasi inexistant et toutes ne font pas l'objet d'éclairage extérieur. Les combles ne font pas l'objet d'une fréquentation excessive. Certains ponts présentent des anfractuosités favorables aux stationnement de chauves-souris sans en abriter pour autant. De nombreux lavoirs sont à l'abandon et pourraient eux aussi être favorables. Est ce parce

que les combles des églises sont insuffisamment chaudes pour permettre la reproduction de chiroptères ? Est ce du fait, pour certains secteurs, de l'agriculture ou de l'urbanisation ? Nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments pour répondre.

Remerciements

Ce travail n'aurait pas été possible sans tous ceux qui se sont mobilisés, à un titre ou un autre, pour y contribuer. Nous tenons donc à remercier chaleureusement ;

- le Parc naturel régional du Gâtinais français et notamment son président, M. Boussaingault, sa directrice Madame Guilmault et son chargé de mission environnement, Fabrice Golémiec pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre proposition, leur appui logistique et technique ainsi que pour la prise en charge des frais d'hébergement et de repas des prospecteurs.

- Mesdames et Messieurs les Maires qui ont bien voulu nous accueillir dans les bâtiments de leurs communes : P. Bacqué maire du Vaudoué, Cl. Moulliet maire de Larchant, D. Clouzeau maire de Burcy, J.-J. Chabanaud maire de Boulancourt, J. Courtois maire de Fromont, P. Prud'homme maire de Rumont, G. Chanclud maire de La Chapelle-la-Reine, G. Bellet maire de Gironville-sur-Essonne, J.-M. Ferry maire de Buno-Bonnevaux, A. Plouvier maire de Tousson, J.-J. Boussaingault maire de Boigneville, Y. Lambloy maire de Mondeville, P. Autrive maire de La-Ferté-Alais, J. Bernard maire de Baulne, M. Campana maire de Dannemois, J. Prioul maire de Champcueil, J.-Cl. Garnon maire de Noisy-sur-Ecole, J. Guenin maire de Barbizon, A. Domine maire de Cély-en-Bière, A. Fortier maire d'Amponville, J. Poiré maire de Saint-Sauveur-sur-Ecole, Cl. Billerey maire de Boissise-le-Roi, J.-Cl. Mignon maire de Dammarie-les-Lys, N. Meier maire de Videlles, H. Lebarq maire de Chailly-en-Bière, L. Walker maire de Saint-Fargeau-Ponthierry, Chr. Mauny maire de Chamaranche, P. Thuegaz maire de Villiers-en-Bière, P. Malchère maire d'Achère-la-Forêt, D. Schinacher maire de D'Huisson Longueville, J.-F. Mauge maire de Boissy-le-Cutté, D. Meunier maire d'Auvers-Saint-Georges, M.-Cl. Crzeskowiak maire de Cerny, Cl. Chardon maire de Guercheville, J.-P. Hazard maire d'Oncy-sur-Ecole, E. Vieira maire de Courances, A. Renault maire de Saint-Martin en Bière, C. Triolet maire de Recloses, M. Deroose adjoint au maire de Champcueil, M. Lequiniv maire adjoint de Cerny

- Les personnes qui disposent des clés pour leur accueil et leur disponibilité : Olivier Lamit, Odette Limodin, les gérants du café « chez Françoise » à Boulancourt Dominique Garet, André Guillemain, Y. Lamblot, Gérard Coudray, Bernard De Lamberterie, Mme Harran, Andrée Delobel, Pierre Gavioli, Marthe Pesneau, M. Muller, M. Pellerin et M. Boulet, Bernadette Deneuille, Pierrette Vincent, Odette Gusmini, Charles Caudron, Marie Montarnal, M. Arambol, Mme Carette,

- Les Prêtres qui ont accepté notre présence dans leurs églises : père Frédéric Desquilbet, sœurs dominicaines de Boulancourt, Père Paul Allili, Père Jean-Luc Guilbert, Père Paul Perrin, Abbé Jan, Père Laurent, Père Szulborski, Père Mercier, Abbé Barbier, Père Simon, Vicaire Jean Thuret,

- Mme Nathalie Donn Whyte pour nous avoir permis de pénétrer dans sa propriété,

- Toutes les personnes qui ont participé à ce week end de prospection : Renaud Millard, Alexandre Mari, Olivier Jamet, Ronan Kirsch, Emmanuel Chapoulie, 4 membres des CPN les petits curieux de Saint Cheron, Nadine Pichon, Arnaud Horellou, Laurent Petter, François Dehondt, Frédéric Epique, Laurent Poncet, Jean-Paul Konrat, Roland Courrégé, Nicolas Talbordet, Virginie Roussel, Gabriel Da Costa, Catherine Longuet, Alexandre Boireau, Stéphanie Loridan, Alberte Poutrain, Nicolas Flament.

Avec nos excuses à ceux qui auraient pu être oubliés.

Bibliographie

Arthur L. & Lemaire M.(1999).– *Les Chauves-souris, maîtresses de la nuit*. La bibliothèque du naturaliste, Delachaux et Niestlé. 265 p.

Duchamp Loïc (2000).– Inventaire faunistique et propositions de gestion des combles et clochers des bâtiments publics de la réserve de biosphère des Vosges du Nord. *Ann. Sci. Rés. Bios. Trans. Vosges du Nord-Pfälzerwald* 8 : 13-30

Fradkin Cl. & Estrade L. – 2000 – *Une rivière et des hommes : l'Ecole*. Editions du Puits fleuri. 221 p.

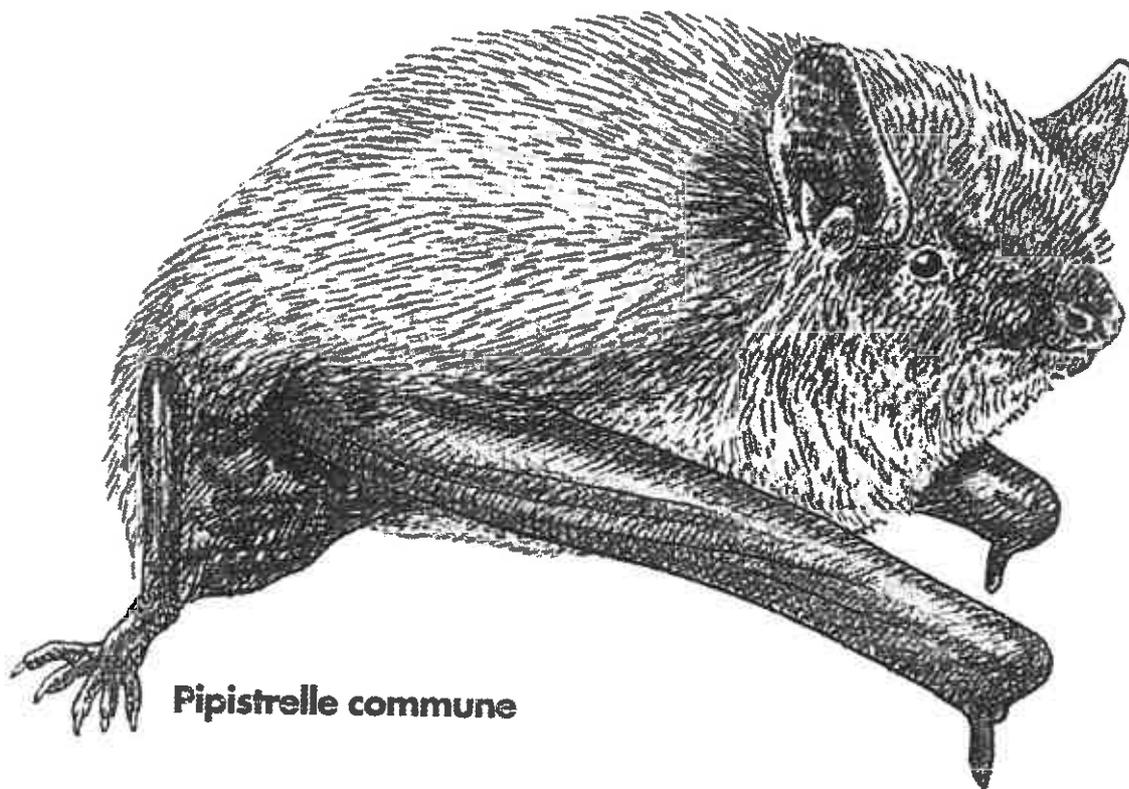
Parc naturel régional du Gâtinais français (2001).– *C'est chouette*. 11 p.

Pénicaud Ph (1996). – *Protéger les Chauves-souris en milieu naturel ou bâti*. Groupe mammalogique breton. 32 p. (*Beaucoup de conseils de la discussion proviennent de cet ouvrage*)

Van der Wijden (2001) ;– Illumination des clochers et autres édifices. *L'envol des chiros* n°3, mai 2001 d'après un message internet sur la liste de discussion « chauve-souris ».

Message internet de Sébastien Roué du 16 janvier 2001 sur la liste de discussion « chauve-souris » : « engrais » d'après des données issues d'un article de T. Dutoit et F. Leboulanger paru dans le *Petit Lérot* n°39 de juin 1992 page 20-21.

Message internet de Sébastien Roué du 24 mai 2000 sur la liste de discussion « chauve-souris » : « le traitement des charpentes » par Josselin Boireau.



Pipistrelle commune

BOTANIQUE

LES BRUYERES DE SAINTE -ASSISE Reconnaissance botanique communes de Seine-Port et Boissise-la-Bertrand (Seine-et-Marne)

Excursion organisée par Michel Arluison, le 15 juin 1996 (après-midi).

Participants : Michel Arluison, Pierre Faucher, Paul et Geneviève Pedotti, sous la direction de monsieur Gendre (France-Télécom). Compte-rendu de P. et G. Pedotti.

Les lieux visités sont connus sous le nom de "Bruyères de Sainte-Assise" dans la littérature botanique (Gaume, 1954). La figure 1 montre l'itinéraire suivi à l'intérieur du Centre lors de la sortie du 15 juin. Le domaine a eu pour propriétaires successifs depuis 1773, madame de Montesson, le duc d'Orléans, le prince de Beauvau - Crahon, etc... (De la Torre, 1992). Il est actuellement sous trois autorités distinctes :

- le tiers sud-ouest, adjacent au château, est indiqué comme centre aéré sur la carte IGN au 1/25000^{ème}, hors du Centre Radio-électrique,
- la zone centrale précédemment gérée par France
- la zone nord-est, gérée par la Marine Nationale, où sont implantés des pylones et un émetteur.¹

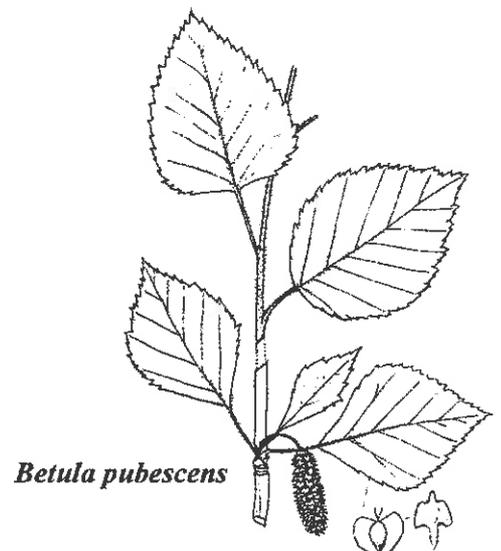
Seule la partie centrale a été visitée.

[Les noms en gras correspondent aux espèces remarquables pour la région parisienne (Arnal, 1996); les noms soulignés aux plantes caractéristiques des groupements végétaux cités. La nomenclature suit celle de Brisse et Kerguelen (1994)]

1- **Zone nord-est** : Chemin herbeux, fauché dans sa partie centrale, bordé de fossés, entre des parcelles de lande qui se sont boisées (passage de la Lande humide à la Chênaie pédonculée oligotrophe).

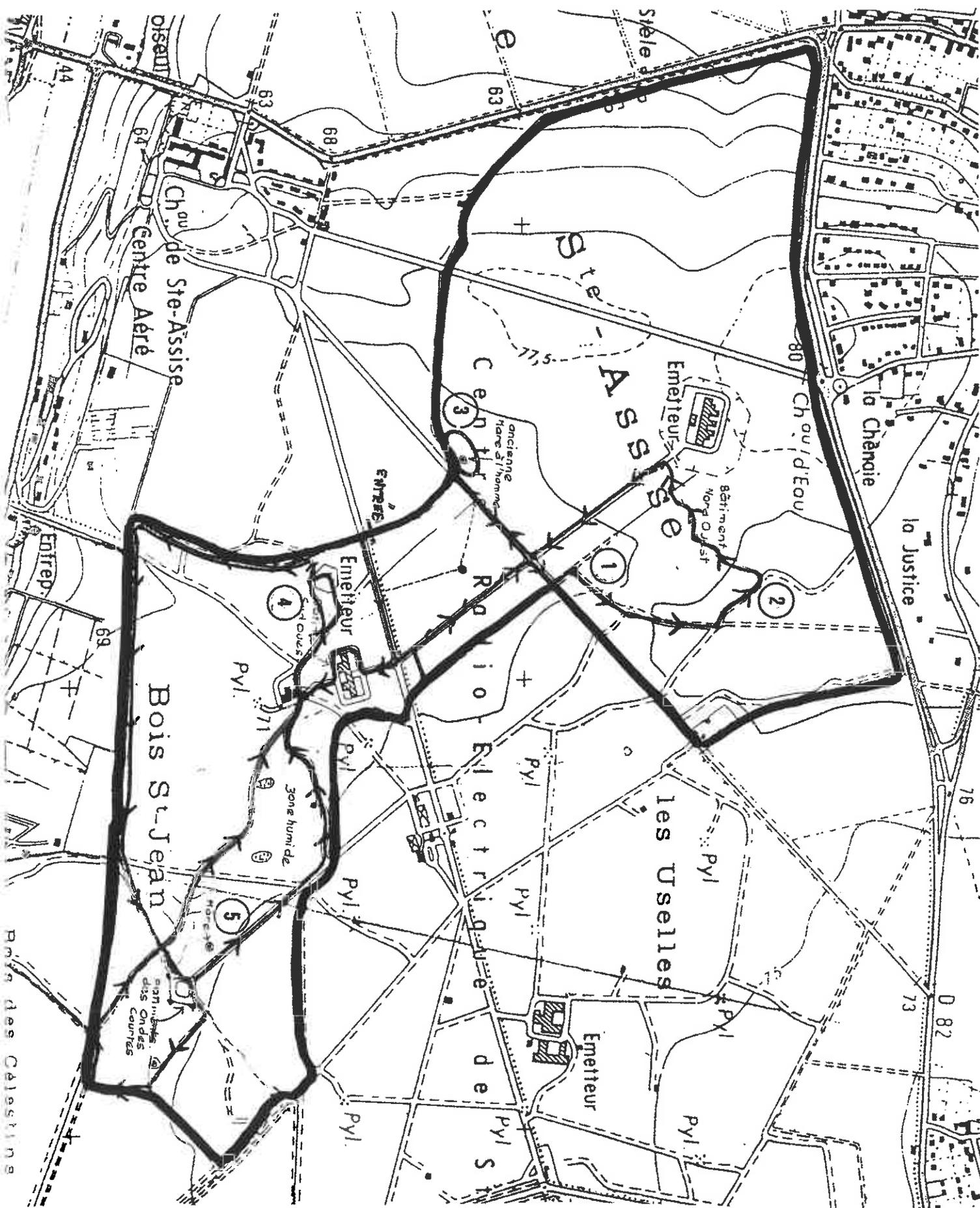
On relève sur les banquettes et les bords de fossés :

Danthonia decumbens
Molinia coerulea
Carex flacca : fr !
Carex divulsa
Carex pilulifera : fr !
Carex viridula ssp. *oedocarpa* (= *C. demissa*): fr !
Luzula multiflora : fr!
Succisa pratensis : f !
Potentilla erecta : fl !



¹ Depuis la rédaction de cet article, les terrains appartenant à France Telecom, ont été achetés en 2001 par l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France.

Figure 1 : Itinéraire suivi dans le Centre Radioélectrique de Sainte-Assise (flêché) avec le numéro des stations et les limites de la partie anciennement gérée par France-Télécom (trait plein).

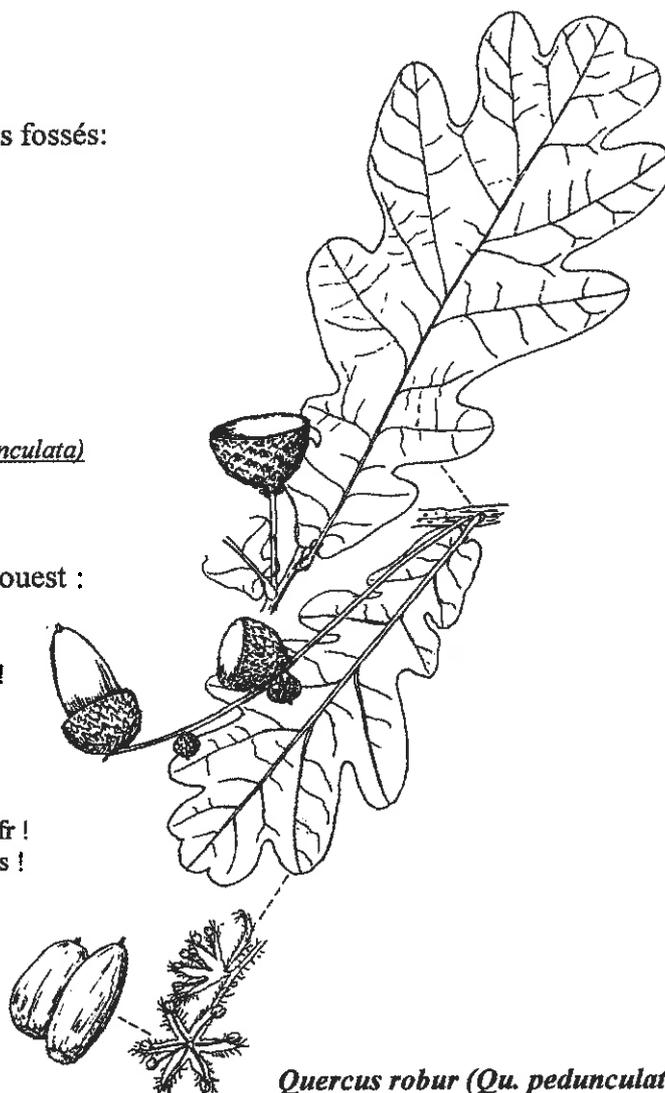


Boisement de la lande, au delà des fossés:

- Salix cinerea*
- Salix capraea*
- Populus tremula*
- Betula pubescens*
- Betula pendula*
- Calluna vulgaris*
- Erica cinerea* : fl !
- Erica scoparia* : fl!
- Frangula alnus*
- Quercus robur*(=*Qu. pedunculata*)
- Rosa micrantha* : fl!
- Convalaria maialis*

Carrefour et chemin vers le nord-ouest :

- Festuca filiformis*
- Agrostis capillaris*
- Deschampsia flexuosa* : fl !
- Holcus lanatus*
- Carex hirta* : fr !
- Luzula campestris*
- Polygala depressa* fr!
- Veronica officinalis* : fl !, fr !
- Tuberaria guttata* : boutons !
- Teucrium scorodonia*
- Cytisus scoparius* : fl !
- Fragaria vesca*
- Cephalanthera* sp. : f !
- Rumex acetosella* : f !
- Hypochaeris radicata*
- Hieracium umbellatum*

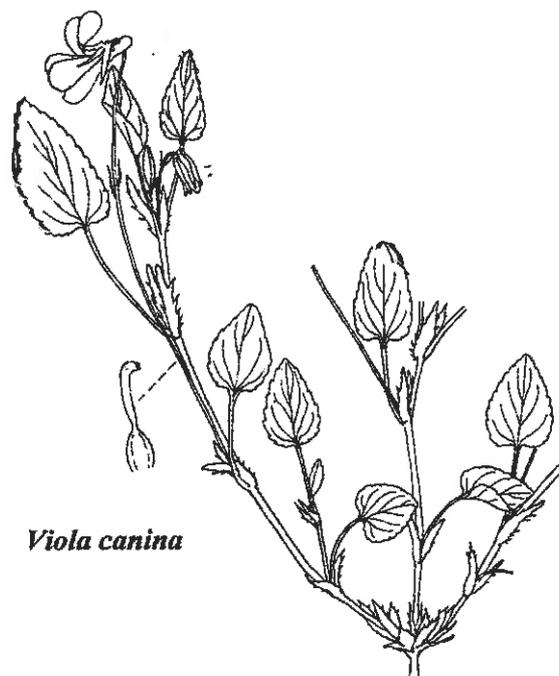


Quercus robur (Qu. pedunculata)

Polygala depressa (= *P. serpyllacea*, *P. serpyllifolia*) est une espèce caractéristique de la Lande humide à *Ulex nanus*.

2 - Parcelle de lande non boisée à l'est et au sud-est de l'émetteur nord : La végétation est continue sauf en de rares points qui ont fait l'objet de remaniements et où on retrouve quelques espèces annuelles ou supportant mal la concurrence:

- Aira praecox*
- Juncus tenuis*
- Logfia minima* (= *Filago minima*)
- Hypericum humifusum* : fl !
- Tuberaria guttata*
- Sagina apetala*
- Cerastium triviale* : fl !
- Cerastium semidecandrum* : sec !
- Stellaria graminea* : fl !
- Veronica arvensis*
- Scutellaria minor* : f !
- Cardamine hirsuta*
- Prunella vulgaris*
- Viola* groupe *silvatica*
- Viola canina*
- Galium palustre* : fl !



Viola canina

Mercurialis perennis

Partie de lande plus fermée :

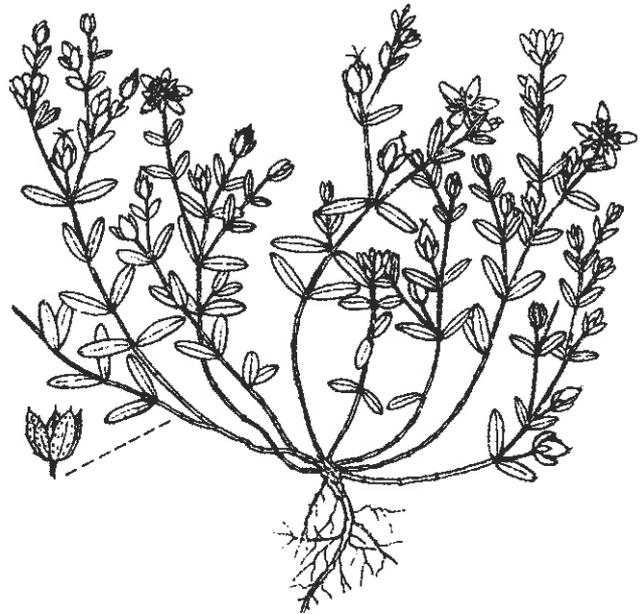
Calluna vulgaris
Lonicera periclymenum
Calamagrostis epigeios
Pteridium aquilinum
Hypericum perforatum

Ilot calcaire :

Ajuga genevensis
Cornus sanguinea

Tonsure dans la lande :

Juncus conglomeratus
Holcus mollis
Deschampsia flexuosa
Hypericum humifusum : fl !
Sanguisorba minor
Viola canina



Hypericum humifusum

Installation de ligneux :

Castanea sativa : quelques exemplaires

3 - Le long du chemin goudronné qui relie les deux émetteurs : [non numéroté sur le plan]. Sur le sable récemment remué sur la bordure ouest (plages de sables plus ou moins calcaires ou décalcifiés):

Trisetum flavescens
Teesdalia nudicaulis : fl ! et fr ! (sables siliceux)
Veronica arvensis
Linum catharticum
Sanguisorba minor : fr !
Potentilla reptans
Centaurium umbellatum
Echium vulgare
Galium pumilum : fl !
Trifolium campestre : fl !
Erodium cicutarium
Ranunculus flammula : au fond du fossé

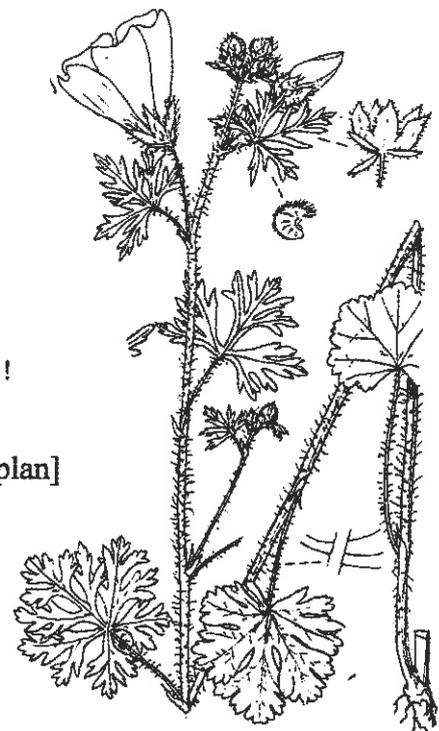
En retrait de la route, dans la lande :

Quercus petraea : quelques beaux exemplaires
Castanea sativa
Prunus serotina : espèce américaine introduite, un jeune sujet !

4 - En direction de l'ancienne Mare à l'Homme : [noté 3 sur le plan]

Banquette du chemin y conduisant :

Brachypodium pinnatum
Molinia coerulea
Dactylis glomerata
Danthonia decumbens
Carex flacca
Veronica officinalis
Linum catharticum



Malva moschata

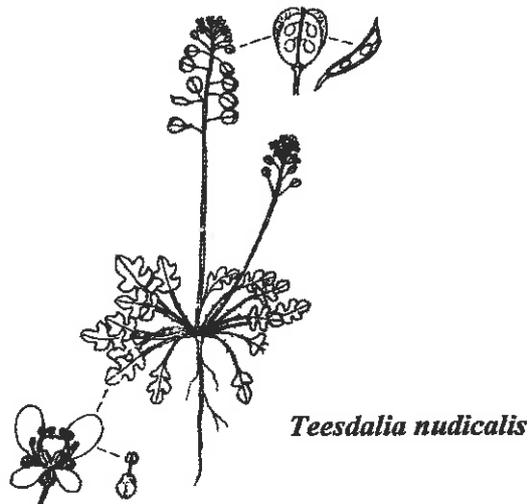
Polygala vulgaris
Achillea millefolium
Plantago lanceolata
Malva moschata

Sur la chaussée :

Trisetum flavescens
Plantago coronopus
Potentilla argentea
Medicago minima

Dans le fossé :

Scirpus palustris
Ranunculus flammula



Lande de substitution, développée après le comblement de la Mare à l'Homme:

Pteridium aquilinum : espèce dominante avec des bouleaux
Calluna vulgaris
Erica tetralix : un pied, en fleurs, en mélange avec la Callune
Myosotis arvensis : fl !
Glechoma hederacea
Scrophularia nodosa
Lycopsis arvensis
Myosoton aquaticum
Galium aparine
Juncus effusus
Ranunculus repens



5 - Zone centrale, en limite du domaine de la Marine :

[arrêt non mentionné sur le plan, un peu au nord de la route goudronnée axiale, près de l'entrée de la station]

Lande boisée fraîche :

Carex hirta
Brachypodium pinnatum
Dactylorhiza maculata : fl !
Calluna vulgaris
Erica scoparia
Salix cinerea
Salix atrocinerea
Mentha arvensis
Ranunculus repens
Ranunculus flammula
Viola canina
Blackstonia perfoliata

Dactylorhiza maculata

6 - Bordure ouest du domaine, près de l'émetteur sud-ouest :

[marqué 4 sur le plan]

Fossé de bordure du domaine de France-Télécom :

Lycopus europaeus
Viburnum lantana : fr !
Pulmonaria longifolia
Rumex sanguineus

Moehringia trinervia
Euphorbia amygdaloides
Calliergonella cuspidata

Lande (près des ruches) :

Calluna vulgaris
Cytisus scoparius
Erica cinerea
Ulex nanus
Erica scoparia
Populus tremula
Narcissus pseudonarcissus : fr !
Cuscuta sp. sur *Calluna*
Cladonia impexa



Rumex sanguineus

7 - Lande au nord-ouest du bâtiment des ondes courtes (extrémité sud-est du domaine) :
 [marqué 5 sur le plan]

Lande botaniquement très intéressante mais parcourue trop sommairement :

Molinia coerulea
Ulex nanus
Genista anglica : fl ! et fr !
Erica tetralix : fl !
Calluna vulgaris
Erica cinerea : fl !
Scorsonera humilis : fr !
Peucedanum gallicum : f !
Gentiana pneumonanthe : f !
Betula pubescens
Betula pendula
Anemone nemorosa : f !
Potentilla erecta : fl !
Lysimachia vulgaris

Fossé :

Potamogeton polygonifolius : f !
Juncus bulbosus
Carex viridula ssp. *oedocarpa* (= *C. demissa*) : fr !
Carex panicea : fr !
Cirsium palustre
Solanum dulcamara

Bord du chemin :

Listera ovata
Brachypodium pinnatum
Ophrys apifera



Gentiana pneumonanthe

Lande très humide, un peu à l'ouest de la précédente : [sur la carte, au niveau du n de " Bois St-Jean "]

Erica tetralix : très abondant, fl !
Sphagnum sp.
Calamagrostis epigeios

Sur le chemin :
Hypericum pulchrum.

Le temps a manqué surtout pour la dernière partie de lande, qui mériterait une nouvelle visite.

COMPLEMENTS ORNITHOLOGIQUES

par jacques COMOLET-TIRMAN

Quatre sorties ont été effectuées sur le site ou à proximité, afin d'obtenir quelques données sur l'avifaune du secteur. Une de ces sorties (celle du 15 juin 1999) a en outre permis d'entendre la Rainette verte (*Hyla arborea*).

Chronologie des observations

12/08/1998 : sortie à proximité, avec exploration du Bois des Joies.

10/04/1999 : sortie sur le site, prévue au programme ANVL, en présence de Mr Georges FOUBERT de FRANCE-TELECOM.

15/06/1999 : sortie sur le site en fin de journée, également en présence de Mr Georges FOUBERT.

23/06/1999 : observation en bordure du site, depuis la route allant de Boissise-la-Bertrand à Saint-Leu (fin de journée).

Commentaires

Plusieurs espèces caractéristiques de l'avifaune des landes ont pu être observées, mais l'inventaire est loin d'être exhaustif. Voici le détail des observations pour ces espèces :

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) : Un individu vu (vol de parade) et entendu au-dessus du Bois des Joies le 12/08/1998.

Traquet pâtre (*Saxicola torquata*) : un mâle alarmant le 15/06/1999, nicheur probable. Egalement un individu observé en bordure de la route le 23/06/1999.

Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) : un mâle chanteur le 10/04/1999, et deux mâles chanteurs le soir du 15/06/1999. Ces oiseaux étaient localisés dans les secteurs de lande haute à *Erica scoparia*.

Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) : un chanteur en bordure de route le 23/06/1999.

Fauvette grisette (*Sylvia communis*) : observée le 10/04/1999 et le 23/06/1999.

Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) : le 10/04/1999, cette espèce est présente en densité élevée dans la lande à bouleaux, son milieu d'élection.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : observée le 10/04/1999.

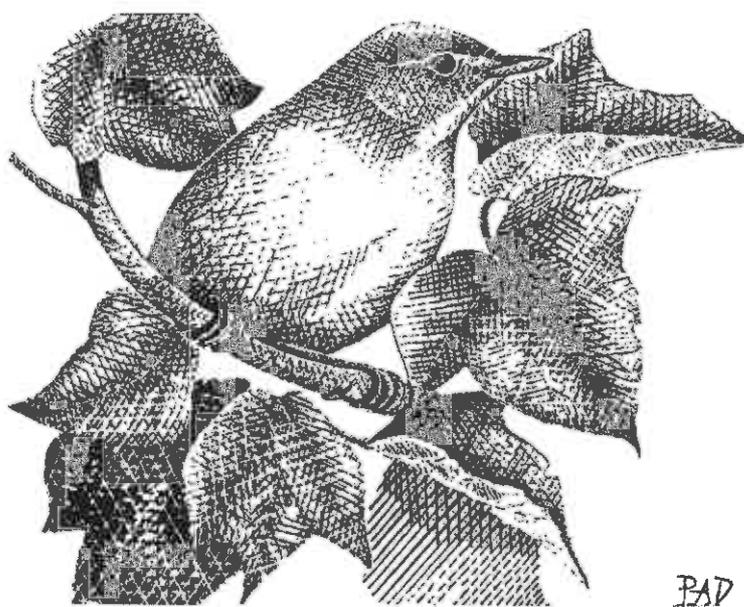
Annexe: liste détaillée des principales espèces d'oiseaux observées

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

Coucou gris (*Cuculus canorus*)

Rougegorge (*Erithacus rubecula*)

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*)
 Traquet pâtre (*Saxicola torquata*)
 Merle noir (*Turdus merula*)
 Grive musicienne (*Turdus philomelos*)
 Grive draine (*Turdus viscivorus*)
 Locustelle tachetée (*Locustella naevia*)
 Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*)
 Fauvette grisette (*Sylvia communis*)
 Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
 Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)
 Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*)
 Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*)
 Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*)
 Mésange huppée (*Parus cristatus*)
 Mésange bleue (*Parus caeruleus*)
 Mésange charbonnière (*Parus major*)
 Chardonneret (*Carduelis carduelis*)
 Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*)
 Bouvreuil (*Pyrrhula pyrrhula*)



Hypolaïs Polyglotte

EAD

Remerciements

Les illustrations de cet article sont extraites de Javorka et Csapody. Iconographie de la Flore de la Partie Sud-Est de l'Europe (1975)

Nous remercions messieurs Gendre et Foubert, de France-Télécom pour l'organisation des deux visites du site de Sainte-Assise, ainsi que pour leur accueil chaleureux.

Références bibliographiques

- Arnal, G. (1996) Les plantes protégées d'Ile-de-France. Eds. Biotope, collection Parthénope, Paris (349p).
- Bournérias, M. (1968) Guide des Groupements Végétaux de la Région Parisienne (3^{ème} édition, 1984) SEDES, Editions MASSON Paris (483p).
- Brisse, H et Kerguelen, M. (1994) Code informatisé de la flore de France. Bull. Ass. Inf. Appl. Bot. I. Marseille V. (128p).
- De la Torre, M. (1992) Seine et Marne. Le guide complet de ses 514 communes.
- Gaume, R. (1954) Excursions botaniques dans la région parisienne. VII. les bruyères de Sainte-Assise près Melun (Seine et Marne)
- Javorka, S. et Csapody, V. (1975) Iconographie de la Flore de la Partie Sud-Est de l'Europe. Akadémiai Kiado, Budapest (580p).
- Lambourguigne, J., Rampon, G. Turland, M et Villarlard, P. (1979) Carte géologique de la France au 1/50 000: feuille de Melun et notice (29p) Ed. BRGM, Orléans.

Flore des murailles de la ville de Provins Compte-rendu de la sortie du 5 juin 1999

par Christophe PARISOT

Le 5 juin 1999, malgré un temps maussade, une dizaine d'adhérents de l'ANVL se retrouvaient pour découvrir la flore des murailles de la ville de Provins. Les vieux murs de pierres accueillent une flore spécifique, dont une bonne part proviennent de la végétation des rochers. La ville de Provins, avec ses murailles et monuments datant du Moyen Age, accueille un certain nombre d'espèces introduites à cette époque pour des usages, décoratifs, médicaux ou autres. Celles-ci se sont naturalisées sur les vieilles pierres. Ces plantes d'origines orientales ou méridionales sont aujourd'hui devenues très rares à l'état naturel (même si certaines s'achètent dans le commerce).

1. Le parcours

Le circuit part de la Porte Saint-Jean, non encore restaurées, et longent l'extérieur de la vieille muraille jusqu'à la Tour aux engins, puis la muraille restaurée jusqu'à la Porte de Jouy. Il pénètre ensuite dans l'enceinte pour suivre l'intérieur de la muraille jusqu'au Trou au Chat. Par la suite, il se dirige sur la Tour César, avec un arrêt au puits de la place du Châtel, puis la Collégiale Sainte-Quiriace pour enfin emprunter le chemin de la Côte du Bourreau.

2. Descriptif des observations

Sur la Porte Saint Jean, *Centranthus ruber* est en fleur sur la muraille ainsi que *Cheiranthus cheiri* (Giroflée). Les vieilles murailles, très altérées, sont colonisées par des végétaux dits rudéraux ainsi que des arbres. Les espèces les plus caractéristiques sont difficiles à découvrir : *Sedum acre* (Poivre des murailles), *Asplenium trichomanes* (Doradille des murs), *Cheiranthus cheiri* (Giroflée), *Parietaria judaica* (Pariétaire de Judée), ainsi que *Chelidonium majus* (Chélidoine ou herbe aux verrues), mêlées à *Hedera helix* (Lierre) et *Geranium robertianum* (Geranium herbe à Robert). Ces espèces sont présentes tout au long du circuit et caractérisent les groupements végétaux présents sur les murs.

A l'intérieur de la muraille : *Sanguisorba minor* (Pimprenelle), *Ribes uva-crispa* (Groseiller à maquereau), les restes de *Lepidium arvense* (Tabouret des champs), *Berteroa incana*, *Rosa canina* sur le haut du mur et *Crepis tectorum*. Dans le puits de la place du Châtel, la fougère *Asplenium scolopendrium* (Scolopendre). Sur la Tour César, outre *Centranthus ruber*, nous découvrons la présence de *Dianthus caryophyllus*, espèce subnaturalisée non revue récemment en Ile de France, ainsi que *Polypodium vulgare*, *Malva sylvestris* et surtout *Hyssopus officinalis* (Hyssope officinale), espèce également subnaturalisée, protégée en Ile de France, dont le maintien à Provins n'avait pas été vérifiée. La collégiale Saint Quiriace abrite quant à elle, *Fumaria procumbens* et *Pseudofumaria lutea* (Corydale jaune), rare. Enfin, la côte du Bourreau permet de découvrir une version à fleur blanche de *Centranthus ruber*.

3. Les groupements végétaux présents (d'après Bournerias, Arnal et Bock, 2001)

Trois groupements végétaux typiques des rochers et des murailles ont pu être observés lors de cette sortie :

a) **Végétation des fissures de rochers et murs calcaires ensoleillés** (association du *Potentillion caulescentis*) – groupement 29 du Bournerias – ce groupement se trouve plus particulièrement sur les murs de châteaux féodaux et d'églises médiévales. Les espèces caractéristiques sont des méditerranéennes ou des orientales, introduites depuis des siècles, notamment au retour des croisades. Elle comporte une végétation très ouverte, pauvre en espèces.

Ensemble caractéristique présent :

- espèces des fissures verticales éclairées au maximum (murs)

Asplenium ruta muraria

- espèces naturalisées

Centranthus ruber, *Cheiranthus cheiri*, *Dianthus caryophyllus*, *Hyssopus officinalis*
- saxicoles préférantes, tolérant l'ombre

Cymbalaria muralis, *Parietaria judaica*, *Pseudofumaria lutea*, *Polypodium vulgare*

Lieux où le groupement est le mieux représenté : Tour César, Porte Saint Jean, côte du Bourreau

b) Végétation héliophile calcaricole des corniches rocheuses et des sommets des vieux murs (association du *Sedo albi* – *Scleranthemum biennis*) – groupement 30 du Bournerias – même localisation. Ce groupement abrite une végétation composée d'espèces introduites, thermophile et de montagne sèche.

Espèces caractéristiques et constantes des vieux murs

Poa compressa, *Saxifraga tridactyles*, *Crepis tectorum*, *Sedum acre*, *Polypodium vulgare*

Lieux où le groupement est le mieux représenté : muraille intérieure

c) Végétation saxicole sciaphile des rochers et murs calcaires (association du *Potentillion caulescentis*) – groupement 31 du Bournerias – plusieurs espèces méridionales et occidentales et submontagnardes :

Ensemble caractéristique

- Atmosphère relativement sèche : *Asplenium ruta-muraria*, *Cymbalaria muralis*, *Parietaria judaica*, *Polypodium vulgare*, *Pseudofumaria lutea*

Lieux où le groupement est le mieux représenté : Collégiale Saint Quiriace

- Atmosphère plus fraîche ou ombre plus forte

présence de *Chelidonium majus*, *Geranium robertianum*, *Hedera helix* et *Asplenium scolopendrium*

Lieux où le groupement est le mieux représenté : Vieille muraille au nord de la porte Saint Jean

- Atmosphère très humide, lumière atténuée

Asplenium scolopendrium et *Asplenium trichomanes*

Lieux où le groupement est le mieux représenté : Puits de la place du Chastel

D'autres groupements (rudéraux ou de pelouses arides) sont également représentés ponctuellement mais sont moins typiques de ce milieu.

4) Propriétés de quelques plantes

Chelidonium majus : autrefois cultivé, elle est maintenant peu utilisée en herboristerie. Elle était utilisée dans les inflammations des conduits biliaires et de la vésicule biliaire, mais aussi contre les calculs de la vésicule biliaire et contre la cholécystite.

Dianthus caryophyllus (introduite) : utilisé comme aromatisant pour boissons, liqueurs, vins, apéritifs et vinaigre.

Centranthus ruber (introduite) : utilisé dans les salades (goût amer) et cuite comme légume. La racine est utilisée dans les potages.

Geranium robertianum : usage médicinal reconnu depuis le Moyen Âge. Associé à des pratiques magiques et à des croyances aux esprits malins des époques les plus reculées. Encore utilisée aujourd'hui. Principalement employées dans le traitement des maladies cutanées, les stomatites et les écorchures.

Hyssopus officinalis (introduite) : cité dans les textes du VII^{ème} siècle. Largement utilisé en cosmétique et dans l'alimentation à cause de son goût fort mais aussi pour soigner des bronchites et des rhumes communs. Stimulante de l'appétit, utilisée comme collutoire contre le mal de gorge, la plante réduit la transpiration et peut aussi être appliquée en usage externe sur des blessures et des contusions.

Parietaria judaica : utilisée depuis des siècles, elle fut décrite par Pline comme plante médicinale et par Théophraste comme plante alimentaire. Utilisée dans la thérapie des cystites avec ou sans calculs de la vessie, elle occasionne des rhinites allergiques. Également usage vétérinaire et insecticide.

Polypodium vulgare : Dioscoride connaissait cette plante et la prescrivait comme purgatif. Sa racine fraîche et mucilagineuse était utilisée comme cataplasme pour les doigts fracturés ou démis. Elle possède également une légère action expectorante et était utilisée en ce sens avant 1930.

Bibliographie

Arnal G. - 1996 - Les plantes protégées d'Ile-de-France. collection Parthenope, 349 p.

Bournerias M., G. Arnal, Chr. Bock - 2001 - Guide des groupements végétaux de la région parisienne. Belin, réédition, 640 p.

Liste des espèces rencontrées

A côte du Bourreau, ville basse - B Tour César - C Collégiale Saint Quiriace

D Porte de Jouy - Trou au Chat - E Porte Saint-Jean-Porte de Jouy

AE	<i>Acer platanoides</i>	TC	
ABE	<i>Acer pseudoplatanus</i>	TC	
B	<i>Achillea millefolium</i>	TC	
	<i>Agrimonia eupatoria</i>	TC	
AB	<i>Anthriscus sylvestris</i>	TC	
A	<i>Arenaria serpyllifolia</i>	TC	
BD	<i>Artemisia vulgaris</i>	TC	
ACD	<i>Asplenium trichomanes</i>	AC	
ABCD	<i>Asplenium ruta-muraria</i>	AC	
B	<i>Ballota nigra</i>	C	
ABE	<i>Bromus sterilis</i>	TC	
D	<i>Bryonia dioica</i>	TC	
B	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	TC	
BE	<i>Cerastium fontanum</i>	TC	
ADE	<i>Chaerophyllum temulum</i>	TC	
BCE	<i>Chelidonium majus</i>	TC	
	<i>Cirsium vulgare</i>	TC	
ACDE	<i>Clematis vitalba</i>	TC	
DE	<i>Clinopodium vulgare</i>	C	
A	<i>Corydalis arvensis</i>	TC	
AC	<i>Corylus avellana</i>	TC	
ADE	<i>Crataegus monogyna</i>	TC	
ABCDE	<i>Cymbalaria muralis</i>	C	
ABDE	<i>Dactylis glomerata</i>	TC	
B	<i>Daucus carota</i>	TC	
B	<i>Dianthus caryophyllus</i>	NRR	SNA
ABD	<i>Centranthus ruber</i>	TR	SNA
ABDE	<i>Echium vulgare</i>	C	
B	<i>Erodium cicutarium</i>	TC	
D	<i>Erophila verna</i>	C	
ABCE	<i>Cheiranthus cheiri</i>	TR	SNA
C	<i>Pseudofumaria lutea</i>	R	SNA
AE	<i>Galium aparine</i>	TC	
DE	<i>Galium mollugo</i>	TC	
ADE	<i>Geranium molle</i>	C	
AE	<i>Geranium robertianum</i>	TC	
A	<i>Geum urbanum</i>	TC	
A	<i>Glechoma hederacea</i>	TC	
ABCDE	<i>Hedera helix</i>	TC	
DE	<i>Heracleum spondylium</i>	TC	
ABCDE	<i>Hieracium lachenalii</i>	C	
B	<i>Crepis tectorum</i>		
ADE	<i>Hypericum perforatum</i>	TC	
B	<i>Hyssopus officinalis</i>	TR	SNA
ADE	<i>Lactuca serriola</i>	TC	
DE	<i>Lamium album</i>	TC	
AD	<i>Lapsana communis</i>	TC	

B	<i>Malva sylvestris</i>	C	
ABDE	<i>Medicago lupulina</i>	TC	
D	<i>Papaver dubium</i>	C	
ABDE	<i>Parietaria judaica</i>	AC	
BDE	<i>Plantago lanceolata</i>	TC	
ACD	<i>Poa pratensis</i>	TC	
	<i>Polygala vulgaris</i>	C	
ABD	<i>Polypodium vulgare</i>	C	
AE	<i>Potentilla neumanniana</i>	C	
ABE	<i>Reseda lutea</i>	TC	
D	<i>Ribes uva-crispa</i>	C	
E	<i>Robinia pseudacacia</i>	TC	
ABDE	<i>Rosa canina</i>	TC	
ABDE	<i>Sambucus nigra</i>	TC	
D	<i>Sanguisorba minor</i>	TC	
AD	<i>Saxifraga tridactyles</i>	C	
ABCDE	<i>Sedum acre</i>	C	
BDE	<i>Senecio jacobea</i>	TC	
DE	<i>Senecio vulgaris</i>	TC	
B	<i>Seseli montanum</i>	AC	
B	<i>Silene vulgaris</i>	C	
B	<i>Sonchus oleraceus</i>	TC	
DE	<i>Stachys recta</i>	AC	
A	<i>Stellaria media</i>	TC	
AB	<i>Taxus baccata</i>	C	
A	<i>Tilia platyphyllos</i>	TC	
A	<i>Trifolium repens</i>	TC	
AD	<i>Ulmus minor</i>	TC	
AE	<i>Urtica dioica</i>	TC	
AE	<i>Valerianella carinata</i>	AC	
D	<i>Verbascum thapsus</i>	TC	
A	<i>Veronica persica</i>	TC	
BD	<i>Vicia sativa</i>	AC	
A	<i>Veronica serpyllifolia</i>	C	
A	<i>Agrostis canina</i>	C	
AD	<i>Viola sp.</i>		
A	<i>Festuca sp.</i>		
ADE	<i>Rubus fruticosus</i>	TC	
A	<i>Tripleurospermum odoratum</i>	TC	
E	<i>Salix sp.</i>		
ABD	<i>Hordeum sp.</i>		
E	<i>Bromus sp.</i>		
A	<i>Asplenium scolopendrium</i>	AC	
A	<i>Parthenocissus inserta</i>		

HISTOIRE

Un entomologiste qui disséquait les mots : Le Dr. Robineau-Desvoidy

Par Marie-Claude CAZAURAN

Celui qui a connu les temps heureux d'avant guerre relit toujours avec intérêt les anciens bulletins de l'ANVL (l'association a été fondée en 1913) ; ils sont un relais précieux pour le souvenir d'époques qui, pour n'être pas gauloises, n'en sont pas moins quasiment préhistoriques pour les jeunes générations : il s'agit du XIXème siècle.

Nous sommes le 19 mai 1935 : soixante-dix membres de l'ANVL viennent de reprendre des forces à Saint Sauveur, à l'hôtel de La Puisaye, où, pour douze francs, vin à discrétion et café compris, ils ont dégusté un repas pantagruélique (menu à consulter dans le bulletin XVIII, fasc.1/2) ; après quoi, courageusement, ils partent visiter la Tour Sarrazine du château de Saint Sauveur, qui date du XIème siècle.

Donnons la parole à Albert Cailloux, chroniqueur de l'excursion : « nous nous rendons ensuite en cortège, par les jardins et le parc, à la tombe de notre Précurseur, le Naturaliste et Docteur Robineau-Desvoidy (1799-1857)... sa fameuse collection de Diptères, retrouvée par le Dr Maurice Royer (membre administrateur de l'ANVL) à Auxerre et transportée par ses soins en 1931 au Museum d'Histoire Naturelle de Paris, est un véritable monument scientifique et témoigne d'un savoir étendu... Ajoutons que Robineau-Desvoidy s'est aussi occupé d'étymologie locale et que ses conclusions sont celles d'un pur iconoclaste. Dans le bulletin de 1928, le Dr Royer a publié une étude détaillée sur ce savant original, de caractère indépendant, et d'idées fort avancées pour son époque ».

Voici les précisions sur une époque révolue que donne le Dr Royer dans cet article de 1928, publié dans le bulletin XI, fasc.4, de l'ANVL : « La tombe de Robineau-Desvoidy dans le parc du château »: « La Puisaye offrait à cette époque un aspect plus sauvage et plus sombre qu'aujourd'hui...La fièvre minait et dégradait sans relâche la population étiolée (E. Duché). La demeure du médecin, qu'il avait nommée l'Ermitage, symbole de sa misanthropie, était bâtie sur l'emplacement d'un ancien marais, dans une vallée froide et humide, ce qui fut une cause de détérioration de sa santé. »

« Placé par les ressources de son patrimoine dans une assez confortable indépendance, son désintéressement fut égal à son zèle dans l'exercice de son art... Peu soucieux de ses intérêts matériels, il ne savait pas ce que c'était que de réclamer des honorairesIl avait largement conçu la mission du médecin, du véritable philosophe. Pour lui, l'art de guérir n'était qu'une faible branche de l'Histoire Naturelle ... » Cependant, malgré cette générosité, cet humaniste redouta la société des hommes jusque dans la mort et demanda à être enterré entre son cheval et son chien, dans un caveau qu'il avait fait élever de son vivant dans sa propriété, privilège qui lui fut accordé.

Ce solitaire, qui ne devait pas être commode avec ses contemporains - le Dr Royer parle de sa verve caustique, de sa brouille retentissante avec le Comité de Rédaction de l'Annuaire de l'Yonne - trouvait cependant quelque réconfort dans le contact avec les générations passées ; voici ce qu'il écrivait : « Les noms de nos localités ne sont pas dus au hasard ; ils proviennent d'un ancien ordre d'idées nées de l'aspect même du pays et mûries par une longue et sage réflexion ». C'est sans doute au cours de ses tournées médicales qu'il avait pris conscience de l'ancienneté et de la valeur écologique des toponymes de sa région, chose rare à une époque où l'intérêt des savants se portait plutôt sur les vestiges romains. Ses propos révèlent son respect pour les paysans d'autrefois.

Mais, emporté par ses convictions, il va trop loin lorsqu'il ajoute : « tous ces noms appartiennent à l'idiome celtique ». On sent que ce gallican convaincu cherche à minimiser l'importance de Rome et de l'Eglise catholique et, de ce fait, la Sainte Trinité et les Saints se retrouvent « celtisés » dans une envolée étymologique. Où notre sympathique médecin a-t-il pu trouver les sources de ses explications? Voici quelques exemples qui font honneur à son imagination : entre parenthèses sont notées des origines plus plausibles à ces noms de localités, avec la modestie qui s'impose dans un domaine où les incertitudes sont légions.

- Sainte-Colombe-en-Puisaye est la paroisse des petites gouttes d'eau : *co*, petit, *lom*, goutte, *ba* lieu, parce que la source du Loing se forme des eaux qui sortent goutte à goutte et avec un certain bruit au travers des terres (latin *Columba*, colombe, ou *Columna*, colonne).
- Saint Julien : *iul*, huile, *an*, pays (latin *Julianus*, dérivé de *Julius*, nom de la famille de Jules César, *Caius Julius Cesar*)
- St Jean : *gean*, boue, marais.(origine biblique *Johanan*, grecque *Ioannes*)
- St Marien : *Ma*, bon, *ar*, champ de labour, *an*, pays. (*Marianus*, dérivé de Marius, illustre famille romaine, ou de l'hébreu *Myriam*, Marie).
- St Sauveur : *sal*, malpropre, *wiw*, chemin, Salvoie, la paroisse aux mauvais chemins (latin *Salvator* : le Sauveur.)

Le Dr Robineau-Desvoidy écrivait il y a plus de cent cinquante ans, à une époque où les sciences linguistiques étaient dans l'enfance et où le romantisme celte était à la mode. Dans un article paru dans le bulletin de l'ANVL de 1927, sur l'origine du nom du Loing, Ch.H. Waddington sait trouver les mots pour excuser les interprétations originales du vieux savant.

Celui-ci expliquait en effet le Loing ainsi : Lupa : *Lu*, marais, *pi*, abondant : la rivière du pays aux beaux étangs. « Nous ne pouvons faire état des conclusions de Robineau-Desvoidy, écrit Ch.H. Waddington, son ouvrage ayant été écrit avant que la philologie ait bien fixé ses méthodes propres ou, en tout cas, avant que celles-ci se soient répandues chez les travailleurs locaux.. Le gaulois étant une langue indo-européenne..., on ne peut pas traiter les mots supposés gaulois comme s'ils venaient d'une langue agglutinante qui accole des racines pour en former des mots ; et sans prendre la précaution d'essayer de restituer le mot dans son état ancien ». Il ne faut donc plus tenir compte des étymologies trop orientées du Dr. Robineau-Desvoidy ; en revanche, il faut se souvenir de l'idée qui sous-tendait son travail et qui montre son amour pour son pays : « ... Nos pays avaient été nommés d'après un ensemble et des détails parfaits de connaissances locales. Je démontrerai cette vérité ...car on ne saurait aujourd'hui rendre trop justice à la haute raison de nos pères. » Phrase admirable, c'est à juste titre que le Dr Royer l'appelle : notre Précurseur.

Grâce à l'ANVL, nous l'imaginons sur une petite route brumeuse de La Puisaye, en costume noir, col cassé, guêtres, rendant visite à ses malades dans un cabriolet tiré par son vieux cheval, avec son chien à ses côtés.

*Gloire, passion des grands coeurs,
Adieu, je préfère les fleurs 1846*

Numéro CPPAP : 65 832
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2002
Classification UNESCO : 11/0 n° 77-25551-1
Directeur de la publication
Jean-Philippe SIBLET
3, allée des mimosas
77250 ECUELLES